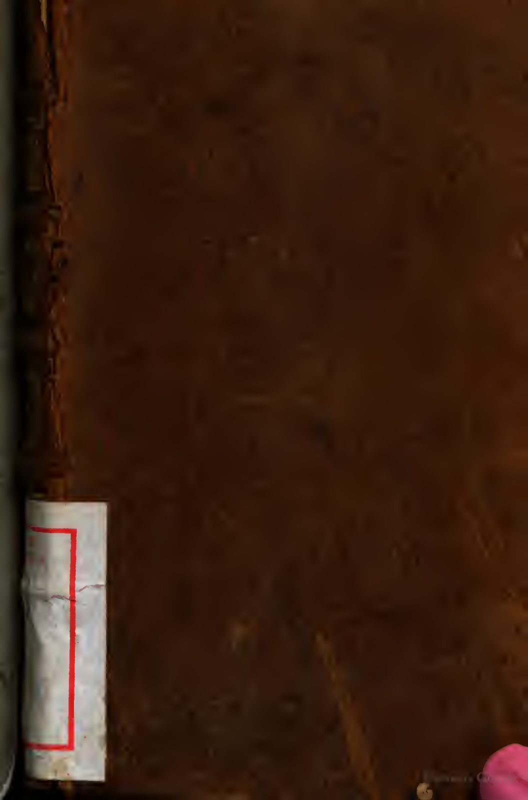
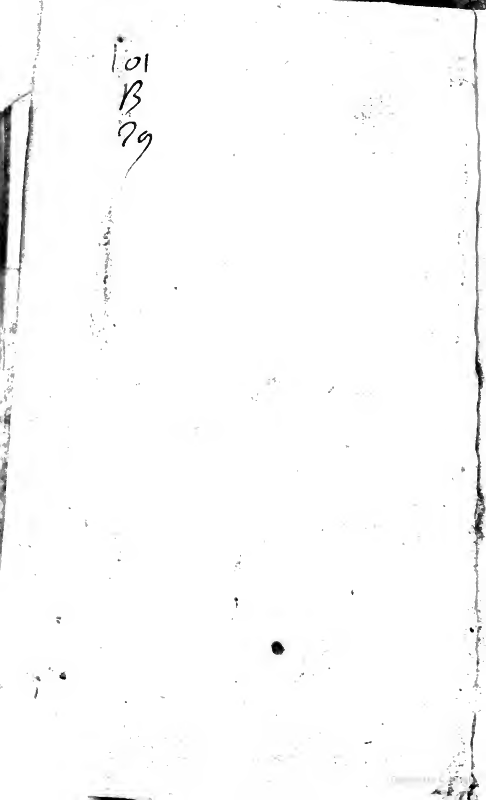



BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
148
G
29
NAPOLI




101
B
79

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME XX.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES,

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNÉ
de leurs Ouvrages.

TOME XX.



A PARIS;
Chez BRIASSON, Libraire, ruë S. Jacques,
à la Science.

M. DCC. XXXII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE *des Lettres.*

CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome onziéme.

ANNIUS DE VITERBE.

P. I. IL naquit vers l'an 1432. & c'est ainsi qu'on l'a mis dans les dernieres éditions de *Morery*. A. DE VITERBE.

P. 4. J'ai une fort jolie édition des

A. DE VITERBE. Historiens anciens de ce Moine, imprimée *in*-16. à *Lyon* chez *Jean Temporal* en 1554. Le titre du premier Volume est: *Berosi Chaldai Sacerdotis, reliquorumque consimilis argumenti Autorum de Antiquitate Italiæ ac totius orbis, cum F. Joannis Annii Viterb. Theologi commentatione & auxesi ac verborum rerumque mirabilium indice plenissimo*. Ce premier volume contient les pieces suivantes.

1°. *Archilochi de Temporibus Epitome. lib.* 1.

2°. *Xenophontis de Æquivocis lib.* 1.

3°. *Berosi Babil. de Antiquitatibus Italiæ ac totius orbis lib.* v.

4°. *Manethonis Ægyptii supplementa ad Berosum lib.* 1.

5°. *Metasthenis Persæ de judicio temporum & annalibus Persarum lib.* 1. (Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, *Annius* auroit du dire *Megasthenes*.)

6°. *Philonis Hebræi de temporibus lib.* II.

7°. *Joannis Annii de primis temporibus & quatuor ac viginti Regibus Hispaniæ & ejus antiquitate lib.* 1.

8°. *Ejusdem de antiquitate & rebus*

Etruria lib. 1.

Les Commentaires d'*Annius* sont à la suite de chaque chapitre de ces pretendus anciens Auteurs. A. DE VITERBE.

Le second Volume à pour titre: *Berosi & aliorum ejus argumenti Autorum de Chronologica prisca memoria Historia Tomus alter, cujus scriptores & consequentem eorum ordinem versa paginâ indicabit.* Ce Volume renferme.

1°. *Commentaria super Q. Fabium Pictorem de aureo sæculo & origine urbis Romæ.*

2°. *Commentaria in Myrsilum Lesbium de origine Italiæ & Turrheniæ.*

3°. *Commentaria super duodeviginti fragmenta M. Catonis de Originibus.*

4°. *Comm. super Itinerarium Antonini Pii Cæsaris Augusti.*

5°. *Comm. super C. Sempronium de Chorographia, sive descriptione Italiæ & ejus Origine.*

6°. *De Ethrusca simul & Italica Chronographia.*

7°. *Quæstiones quadraginta de Thuscia.*

8°. *Commentaria in Vertumnianam Propertii.*

Ces titres sont un peu plus suivis

A. DE VITERBE. & plus nets, que ceux que vous avez donnés. Cette édition merite une note. Les Caracteres de l'Imprimeur sont très-beaux. (M. l'Abbé *Papillon.*)

P. 11. *Sansovino* n'est pas le traducteur des Auteurs supposés par *Annius*, comme je l'ai dit aprés les Bibliothecaires des Dominicains. Cette traduction est de *Pierre Lauro*, & *Sansovino* n'a fait que la revoir, & y faire quelques additions. *L'Antichita di Berosô Caldeo, Mirsilio Lesbio, Archiloco, Manetone, Megastene, Q. Fabio Pittore, è Caio Sempronio, tradotte da Pietro Lauro. In Venetia* 1550. *in*-4°. It. *Da Francesco Sansovini accresciute, dichiarate & con diverse annotationi illustrate. In Venetia* 1583. *in* 4°. Ce sont deux éditions citées par Haym dans sa *Notizia de' Libri rari.*

P. 10. Ce que j'ai dit des Ouvrages composés pour ou contre *Annius de Viterbe*, demande quelque éclaircissement.

Thomas Mazza n'eut pas plutôt composé une Apologie en faveur de son Confrere; que *Sparavieri* fit sur

elle quelques obſervations pour ſon uſage particulier, & ſans aucun deſſein de les rendre publiques. Il les montra cependant à quelques-uns de ſes amis, & *Macedo* en eut communication, ſous promeſſe de n'en faire aucun uſage. Cette promeſſe ne l'empecha pas neanmoins de les faire imprimer quelque temps aprés à *Verone* avec une reponſe, ſous ce titre : *Reſponſio ad Notas nobilis Critici Anonymi in Apologiam R. P. T. Thomæ Mazza. Veronæ.* 1674. *in* 4°. Il ne nomme pas *Sparavieri*, pour faire croire que les obſervations qu'il publioit venoient d'un autre. Pour la même raiſon il y changea beaucoup du choſes dans ce qu'il tenoit de lui; mais ces changemens n'empêcherent pas *Sparavieri* de reconnoître ſon infidelité; & il ſe vit par-là engagé à publier lui-même ſon ouvrage, avec une refutation de la reponſe de *Macedo*. Elle parut ſous ce titre : *Franciſci Sparavierii Caſtigationes ad Apologiam Thomæ Mazzæ pro Joanne Annio Viterbienſe vindicatæ & aſſertæ etiam adverſus reſponſiones ad eas Franciſci à S. Auguſtino Ma-*

A. DE VITERBE. *cedi.* 1676. *in-4°.* Le lieu n'eſt point marqué, mais l'impreſſion paroit être d'Allemagne. Ce fut à cet ouvrage que *Mazza* oppoſa ſa *Paraneſis*, imprimée en 1677. (*Amœnitates Litterariæ t. 9. p. 764.*)

Ajoutez aux ouvrages faits contre *Annius de Viterbe*, le ſuivant.

Caſparis Varrerii Cenſura in quemdam Autorem, qui ſub falſa inſcriptione Beroſi Chaldæi circumfertur. Romæ. 1565. *in-4°.*

JEAN CAIUS.

J. CAIUS. *P.* 15. LA Reine *Elizabeth* étant à *Cambrige* en 1564. fut haranguée par l'Orateur de l'Univerſité, qui entre autres choſes lui dit que cette Univerſité étoit plus ancienne que celle d'*Oxford*. Cette harangue fit beaucoup de bruit à *Oxford*, & *Thomas Caius* Preſident du College de l'Univerſité de cette ville, y oppoſa un Ecrit intitulé: *Aſſertio Antiquitatis Oxonienſis Academiæ*; mais ſans y mettre ſon nom. *Jean Caius* ſe propoſa de refuter cet

écrit par celui qui est indiqué au N°. 9. sous le nom de *Londinensis Autor*. *Thomas Caius* ayant vu cette reponse, y fit une replique sous ce titre : *Animadversiones aliquot in Londinensis de Antiquitate Cantabrigiensis Academia libros duos*; mais il n'eut pas le temps de la publier, étant mort en 1572. Aprés avoir passé par plusieurs mains, elle a été enfin remise à *Thomas Hearne*, qui l'a fait imprimer à *Oxford* en 1731. *in*-8°. avec quelques autres pieces. J. CAIUS.

Samuel Jebb a donné une nouvelle édition de quelques ouvrages de *Caius*, qui étoient devenus extremement rares. Ce sont ceux que j'ai indiqués aux *N*°. 7. & 8. Cette édition a paru à *Londres* en 1728. *in*-8°.

HENRI DE SPONDE.

P. 17. IL est certain que c'est au Cardinal *du Perron* que l'Eglise doit la conversion de *Henri de Sponde*, avant même que ce Cardinal fût dans les Ordres sacrés. *De Sponde* & *Jean de Salettes*, tous deux H. DE SPONDE.

H. DE SPONDE. Bearnois, s'attacherent à M. *du Perron* dans son premier voyage de *Rome*, où ils lui rendirent de grands services, pour le grand ouvrage de la réunion de *Henri IV.* à l'Eglise Catholique. Ce Prince ayant nommé *du Perron* à l'Evêché d'*Evreux* en 1595. les deux premiers Canonicats dont le nouveau Prelat fut maître dans sa Cathedrale, furent donnés à ces deux Savans avant l'année 1600. *Salettes* fut nommé Evêque de *Lescar* en 1609. & mourut en 1632. & *Sponde*, comme on l'a vû, fut Evêque de *Pamiers* en 1726. & mourut en 1643. *Evreux* ne fut, pour ainsi dire, qu'un Cabinet d'étude pour ce dernier; comme *Condé*, maison de Campagne des Evêques d'*Evreux*, le fut pour le Cardinal son Protecteur, jusqu'a ce qu'il fût nommé à l'Archevêché de *Sens*. (*Mercure du mois d'Octobre* 1730.)

JEAN CHEKE.

P. 31. L'Auteur de l'*Histoire du Socinianisme* a traité *Cheke* de *Libertin de Profession*; Mais M. de *la Roche* dans ses *Memoires Litteraires de la Grande Bretagne* tom. 15. p. 277. a fait voir que l'Auteur lui a donné cette qualité sans aucun fondement & même contre la verité. J.CHEKE.

N°. 1. D. Joannis Chrysostomi Homiliæ duæ, nunc primum in lucem editæ, Græce & Latine, Interprete Joanne Cheko, Cantabrigiensi. Londini 1543. *in*-4°.

PIERRE PETIT.

P. 67. IL m'est tombé entre les mains deux Brochures, dont il est necessaire de faire ici mention. P. PETIT.

La premiere a pour titre : *Ad Petrum Petitum Pseudo-Medico-Philosophum brevis Allocutio. in*-4°. sans date ni nom de lieu pp. 11. Cet écrit, qui est fort emporté, tend à defen-

P. PETIT. dre Mr. *de la Chambre* contre ce que *Petit* en avoit dit dans son livre *de Extensione Animæ*, où il avoit attaqué *le Systeme de l'Ame* de cet Auteur. Il n'y a rien que de fort general. On y traite *Petit* avec le dernier mépris.

La seconde est intitulée: *Spongia spurcissimi & Anonymi cujusdam libelli qui sic inscribitur:* Libelli famosi in P. Petitum D. M. P. editi confutatio. *in*-4°. sans date ni nom de lieu, pp. 16. On y paroît douter, si la Refutation de l'Ecrit precedent, laquelle m'est inconnue, est de *Petit*, ou d'un de ses amis, & on y revient à la charge contre lui avec la même violence que dans la premiere Brochure; on y lit cette particularité, que je rapporterai dans les propres termes de l'Auteur.

Oportet gnaviter te impudentem esse, qui me calumniatorem vocas, quod scripserim te ab erudito nostro Collega Magistro N. Baralis, Doctore Medico Parisiensi, cui tum Examinatoris provincia à Facultate fuerat demandata, de ea Medicina scientiæ parte, quam Physiologiam vocant, interroga-

tum, indocte, barbare, misere & perturbate respondisse & ab incœpto examine tandem destitisse. . . . Quod vidimus narrabo. Anno 1660. *circa mediam quadragesimam, appetente biennio, quo solent Candidati ad Baccalaureatum simul promoveri, Petitus se cum aliis pluribus pro more stitit in superioribus Scholis coram quatuor Doctoribus Examinatoribus cum Decano, durum & severum quatridui Examen subiturus. Primo die Candidati de rebus naturalibus interrogati respondent; secundo de rebus non-naturalibus; tertio de rebus contra naturam; quarto denique datum Hippocratis Aphorismum exponunt. Quo feliciter peracto communibus Doctorum suffragiis Baccalaurei renuntiantur. Petitus ergo, quem magna fama præcesserat, inventus est vir sui nominis. Interrogatus enim super his quæ ad primam & secundam coctionem pertinent, obmutuit. Non defuere, qui silentium illud terrori, quem venerabilis illa Schola illius animo injecerat, acceptum referrent, ac melius de eo sperarent secundo Examine, ubi factus esset sui compos; sed secus res se habuit. Nam postridie Doctori de rebus*

P. PETIT.

P. PETIT. *non-naturalibus, ut mos est, eum percontanti tam male satisfecit, ut propriæ imbecillitatis conscientia deterritus, reliqua duo Examina sustinere non ausus fuerit: si tamen Facultas Baccalaureatus gradum illi concessit, sciat Facultatis bonitati hunc se debere, & suis lacrymis.*

Quand ce fait seroit veritable, il ne prejudicieroit point au merite de *Petit*, puis qu'il ne seroit pas le seul homme de science & d'érudition, à qui une confusion semblable seroit arrivée.

P. 70. Le veritable titre du livre marqué au *N°.* 9. est le suivant. *Marini Stabilei Traguriensis J. C. Responsio ad Jo. Christoph. Wagenselii, & Hadriani Valesii Dissertationes de Traguriensi Petronii fragmento.*

P. 72. *N°.* 14. *Thea, sive de Sinensi herba Thee Carmen, ad Petrum Danielem Huetium, cui adjectæ Joannis-Nicolai Pechlini de eadem herba Epigraphæ & Descriptiones aliæ. Lypsiæ* 1685. *in*-4°.

Ajoutez à ses Ouvrages.

In Frontonis Obitum Elegia. Inserée à la p. 109. de *Joannis Frontonis*

Memoria &c. Paris 1663. *in*-4°.

Explicatio Gelliani Problematis, sive de Continentia Alexandri Magni & Scipionis & Aricani Dialogus. Paris 1668. *in*-12.

MATTHIEU PALMIERI.

P. 82. L'Edition de sa Chronique faite à *Paris* en 1518. n'est pas *in*-8°. mais *in*-4°. Je l'ai en cette forme. (M. l'Abbé *Goujet.*) M. PALMIERI.

La Chronique de *Matthieu Palmieri* est imprimée à la suite d'*Eusebe de Cesarée*, à *Basle* chez *Henric-Petri* en 1559. *in fol.* Elle commence où finit la Chronique de *S. Prosper* en 449. & va jusqu'en 1449. Elle est suivie de *Matthias Palmieri* depuis 1450. jusqu'en 1481. Aprés laquelle on trouve: *Eruditi cujusdam temporum continuatio cum additione.* Depuis 1482. jusqu'en 1512. *Nova temporum continuatio Germani cujusdam.* Elle commence en 1526. & finit en 1559. *Marc Hopperus*, qui a donné cette édition, peut-être l'Auteur de cette derniere continuation. (M. l'Abbé *Papillon.*)

M. PAL-MIERI. L'Addition de cette édition de *Basle*, depuis l'an 1482. jusqu'en 1512. se trouve aussi dans l'édition faite à *Paris* en 1518. *in*-4°. (M. *Goujet*.) Elle est de *Jean Multivall* de *Tournay*; Car *Maittaire* nous cite dans les *Annales Typographici* l'Edition suivante: *Eusebii Casariensis Episcopi Chronicon, Hieronymo Presbytero Interprete, cum Prosperi, Matthæi Palmerii Florentini, & Joannis Multivallis Tornacensis additionibus. Paris. Henr. Steph.* 1512. *in*-4°.

MATTHIAS PALMIERI.

M. PAL-MIERI. *P*. 90. LA Version d'*Aristée* par *Palmieri* a paru avec un Commentaire de *Jaques Middendorpius* à *Cologne* en 1578. *in*-8°. Avec les Commentaires d'*Olympiodore* & de *S. Gregoire de Neocesarée* sur l'Ecclesiaste, à *Basle* en 1536. *in*-8°. dans les Bibliotheques des Peres, & dans un Recueil donné par *Henri Etienne* sous ce titre: *Contenta in hoc Opusculo: Vetus editio Ecclesiastæ: Olympiodorus in Ecclesiasten inserta nova*

ralatione, *interprete Zenobio Acciaolo Florentino*; *Aristeas de 72 legis Hebraica interpretatione*, *interprete Matthia Palmerio Vicentino. Paris.* 1511. *in*-4°. Cette qualité de Vicentin donnée dans cette édition à *Palmieri* a trompé non seulement *Jean Albert Fabricius*, mais encore M. de *la Monnoye*, qui dans ses notes sur les Jugemens des Savans de *Baillet* tom. 3. p. 16. distingue le *Palmieri* traducteur d'*Aristée*, du Continuateur de la Chronique de *Mathieu Palmieri*, sous pretexte que l'un étoit de *Vicence* & l'autre de *Pise*. Mais outre qu'aucun Auteur ne parle d'un *Matthias Palmieri* natif de *Vicence*, il est seur que le traducteur d'*Aristée* étoit de *Pise*. Si Mr. de *la Monnoye* avoit vu la premiere édition de la version d'*Aristée*, il n'auroit formé aucun doute là-dessus. Car dans cette édition, qui est de l'an 1471, comme je l'ai dit, aprés l'Epitre dedicatoire adressée au Pape *Paul II.* on lit ces mots. *Aristeas ad Philocratem fratrem per Matthiam Palmerium* Pisanum *è Graco in Latinum* conversus.

M. PALMIERI.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

F. DE BELLEFOREST. *P.* 96. *N°.* 12. B*ELLEFOREST* a gâté les Histoires de *Bandel* en les traduisant, par les additions & les changemens qu'il y a faits. C'est pour cela que ces Histoires, qui dans l'Original Italien sont jolies & agreables, n'ont dans la traduction Françoise rien que d'ennuyeux & de degoûtant.

P. 100. *N°.* 26. Les Lettres de *Ruscelli* sont en trois volumes dans l'Italien, & ont été imprimées plusieurs fois; la meilleure édition est de 1581. *Marc Bruni* en a donné à Venise *un*-4e. tome, qui est très rare. *Belleforest* n'a traduit que le premier volume, & il a eu raison; car le 2e. & le 3e. ne contiennent presque autre chose que des Morceaux de Gazette peu interessans.

P. 103. *N°.* 37. *Pierre Boaistuau* avoit donné en 1566. un volume d'*Histoires Prodigieuses* &c. imprimée à *Paris* chez *Norment in*-8°. *fig.*

P. 107. *N°.* 51. *Les Epitres fami-*

lieres de Ciceron traduites en François par Etienne Dolet & François de Belleforest. Lyon 1569. *in*-12. Comme *Dolet* n'a traduit que les Epitres qui sont de *Ciceron*, *Belleforest* y a joint une traduction des autres. F. DE BELLEFOREST.

Son Article est tiré de la *Bibliotheque Historique de la France du P. le Long.*

FRANÇOIS HOTMAN.

P. 126. MAtarel & *Papyre Masson* ne sont pas les seuls qui ayent écrit contre la *Franco-Gallia*; On a encore une autre reponse à ce livre, qui à pour titre: *Patri Turrelli, Campani, & in supremo Galliarum Senatu Advocati contra Othomanni Franco-Galliam libellus. Paris. De Roigny.* 1576. *in*-8°. (M. l'Abbé *Papillon.*) F. HOTMAN.

P. 132. Vous dites que le *Strigilis* est dans la *Franco-Gallia* de l'Edition de 1576. J'ai cette Edition, où ce *Strigilis* n'est point, & on ne l'a jamais imprimée avec la *Franco-Gallia.* (*Id.*)

P. LE BRUN.

PIERRE LE BRUN.

P. 139. *N*°. 1. EN 1689. le Cardinal *le Camus*, Evêque de *Grenoble* consulta le *P. le Brun*, qui étoit alors en cette ville, sur l'usage pratiqué en Dauphiné de trouver de l'eau, des Metaux, de Mineraux, les bornes des Champs, les larcins, les voleurs &c. en tenant entre les mains une baguette fourchue, qui tournoit sur toutes ces choses. Le *P. le Brun* aprés avoir examiné ces faits avec soin, écrivit au *P. Malebranche*, & le pria de lui dire son sentiment. Celui-ci supposant la verité des faits, declara que ces pratiques étoient ou l'ouvrage de la fourberie des pretendus Devins, ou de la Malice du Demon. Systême dont le *P. le Brun* fut satisfait, & qu'il suivit depuis, lors que l'Avanture de *Jacques Aymar*, qui en 1692. decouvrit par le tournoyement de sa baguette des voleurs & des meurtriers, vint exercer la sagacité des Physiciens; car pendant que MM. *Regis*, *Garnier*,

Chauvin, *Panthot*, & *Vallemont* pretendoient qu'il n'y avoit rien que de naturel en tout cela, & qu'on ne pût expliquer à la faveur des corpuscules, le *P. le Brun* s'attachant au sentiment du *P. Malebranche*, soutint dans ses *Lettres qui decouvrent l'illusion des Philosophes sur la Baguette*, que le tournoiement de la baguette n'est point produit par les loix de la communication du mouvement, & qu'il est l'effet de la fourberie des hommes, ou de la malice du Demon. Alternative, dans laquelle il paroît porté à croire qu'il faut l'attribuer au Demon. P. LE BRUN.

M. *Commiers*, surnommé *l'Aveugle d'Ambrun*, dont on avoit imprimé dans le Mercure de Mars 1693. une lettre pour justifier l'usage de la Baguette, se croyant attaqué dans les *Lettres du P. le Brun*, qui parurent peu de temps aprés, fit inserer dans le Mercure de May de la même année, une autre lettre très-vive contre le *P. le Brun*, qui publia dans le Mercure suivant une réponse egalement solide & polie. Elle a été re imprimée avec les *Let-*

P. BRUN. LEtres *qui decouvrent l'Illusion* &c. dans le 3e. vol. de l'*Histoire Critique des Pratiques superstitieuses* de l'edition de 1732. Pour calmer la colere de M. *Comiers*, le *P. le Brun* fit ajouter à la fin du même Mercure une espece de desaveu de quelques termes dont ce Critique & M. l'Abbé de *Vallemont* avoient pu être blessés. Mais cet excès de politesse n'appaisa point M. *Comiers*; & l'on vit paroître dans le Mercure de Mois d'Août 1693. une replique, où les injures tiennent lieu de raisonnement.

Un Auteur anonyme s'est avisé depuis de faire imprimer une lettre contre les Ouvrages du *P. le Brun* dans le Mercure d'Octobre 1731. & de le decrier comme un pitoyable Physicien. Cet écr[illegible] revolté un ami du *P. le Brun*, qui sous le nom d'un Conseiller au Parlement de *Grenoble* a poussé vivement ce critique, & l'a convaincu de n'avoir jamais lu les livres dont il parle. On peut voir cette reponse dans le tome 3e. du *Nouvelliste du Parnasse p.* 121.

P. 140. *N°.* 2. Le succés de son *Discours sur la Comedie* l'engagea à

ramasser dans le cours de ses études de quoi l'augmenter & le rendre plus parfait, & il a paru avec ces augmentations par les soins de M. l'Abbé *Granet* sous ce titre : *Discours sur la Comedie, ou Traité Historique & Dogmatique des Jeux de Theatre, & des autres divertissemens comiques soufferts ou condamnés depuis le premier siecle de l'Eglise, jusqu'à present ; avec un Discours sur les pieces de Theatre tirées de l'Ecriture Sainte. 2e. Edition, augmentée de plus de la moitié. Paris* 1731. *in*-12. Il n'avoit point encore paru en notre langue aucun traité où l'on trouve tant de choses curieuses en ce genre. P. LE BRUN.

Ib. N°. 3°. *Essai de la Concordance des temps, avec des Tables pour la Concordance des Eres & des Epoques, dans lequel on peut voir d'un coup d'œil par le moyen des Colomnes, l'accord ou la difference des Epoques. Paris* 1700. *in*-4°. Cet Essai fut fort applaudi : mais la foiblesse de la vue du *P. le Brun* ne lui permit pas d'achever l'ouvrage, qu'il y avoit projetté.

Ib. N°. 4. M. l'Abbé *Granet* a

P. LE BRUN. publié une *seconde Edition augmentée* de l'*Histoire Critique des Pratiques superstitieuses* &c. à *Paris* 1732. *in*-12. 3 *vol.* Le *P. le Brun* aprés avoir discuté en Philosophe dans quelques lettres, les differens systêmes sur la Baguette, a donné dans son *Histoire Critique* &c. tout ce qu'il y a d'historique sur cette matiere; & pour remplir le titre de son livre, il s'est étendu sur de celebres superstitions qui ont embarassé les Savans. Ainsi c'est une erreur de croire que cet Ouvrage est une seconde Edition des *Lettres qui decouvrent l'Illusion des Philosophes sur la Baguette.* Pour peu qu'on veuille les comparer, on verra qu'ils sont differens. D'ailleurs le *P. le Brun* renvoye à ces *Lettres*, dans l'*Histoire critique des Pratiques superstitieuses.* L'Edition que M. l'Abbé *Granet* nous a donnée renferme plusieurs additions considerables, dans l'Ouvrage du *P. le Brun*, & outre cela plusieurs pieces de differens Auteurs touchant la Baguette, qui composent le 3e. volume.

P. 142. *N°*. 6. La lettre a paru sous ce titre. *Lettre du P. le Brun, Prêtre*

de l'Oratoire, touchant la part qu'ont les Fideles à la celebration de la Messe. Il y enseigne que » la Consecration » exceptée, & l'union du corps my- » ſtique bien entendue, les fideles » prient, offrent, & ſacrifient con- » jointement avec le Prêtre, par- » ce qu'ils concourent tous en leur » maniere au ſacrifice. P. LE BRUN.

P. 146. Ce que j'ai dit, que la lettre marquée au *N°.* 10. n'a pas été rendue publique, demande quelque explication. Le *P. le Brun*, avant que de la repandre dans le public, en porta un exemplaire à M. *Tournely*, qui ayant remarqué qu'elle étoit remplie de traits vifs, l'engagea à la ſupprimer. L'Auteur naturellement ami de la paix, y conſentit ſans peine; mais afin que le ſoupçon d'hereſie, dont on l'avoit chargé, fût diſſipé, on convint aprés une negociation de quelques jours, qu'on insereroit un extrait de cette lettre dans les *Memoires de Trevoux.* Il parut en effet aprés un long delay dans le mois de Juillet 1728. p. 1306. ſous ce titre: *Lettre à M. de Torpane Chancelier de Dombes*; & afin

P. LE BRUN. de terminer cette querelle, dont les suites ne pouvoient être utiles à l'Eglise, il y eut defense d'écrire sur ces matieres. Mais cette espece de treve ne dura pas long-temps, & l'on vit paroître à la fin de l'année 1728. une Reponse à cette Lettre, sous le titre d'*Apologie des Anciens Docteurs* &c. Dès que le *P. le Brun* vit qu'on ne gardoit point de mesure avec lui, il distribua la lettre qu'il avoit sacrifiée au bien de la paix, & se prepara à refuter l'Apologie. Mais sa mort arrivée au commencement de l'année suivante, l'en empêcha & termina cette dispute, au moins de sa part; car le *P. Bougeant* publia depuis un *Traité Theologique sur la forme de la Consecration de l'Eucharistie. Lyon* 1729. *in*-12. 2 *vol.*

Ajoutez aux ouvrages du P. le Brun. *Deux Lettres touchant les Jumeaux Monstrueux nés à Vitry le Mois de Septembre* 1706. Inserées dans le Supplement du *Journal des Savans* pour le Mois de Janvier 1707.

Ces additions à l'article du *P. le Brun* sont tirées de son Eloge que M. l'Abbé *Granet* a mis à la tête de son

son édition de l'*Histoire Critique des Pratiques superstitieuses*. J'ajouterai ici le caractere qu'il nous donne de la personne & du stile du *P. le Brun*. P. LE BRUN.

» Le *P. le Brun* étoit un savant » sage, vertueux, modeste, & très-» versé dans l'Antiquité Ecclesiasti-» que. Aprés avoir pris une teinture » de la Scholastique, il s'appliqua à » recueillir les faits Theologiques, » qui prouvent beaucoup mieux le » dogme que des raisonnemens pu-» rement speculatifs, & fit pour cela » sa principale étude des Ouvrages » des Peres, & des anciens Auteurs » Ecclesiastiques. Il étoit fort poli, » incapable de ces procedés malhon-» nêtes, qui ne deshonorent que » ceux qui les employent. Il a tou-» jours paru sensible aux traits amers » de la critique; mais cette sensibi-» lité avoit sa source dans sa poli-» tesse même; il ne vouloit pas être » forcé à s'écarter de sa moderation » naturelle. Il étoit d'un commerce » doux & aimable, cherchant l'oc-» casion d'obliger ses amis, & par-» lant toujours d'eux avec bonté.

» Son stile est assés varié, cou-

» lant, & en general convenable aux
» matieres qu'il a traitées : mais il
» est quelquefois trop diffus, &
» dans certains petits Ouvrages de
» critique, il paroît avoir preferé
» la solidité à l'enjouement.

PIERRE VARIGNON.

P. VARIGNON. *P.* 176. AJoutez à ses Ouvrages. *Elemens de Mathematique de M. Varignon. Paris* 1731. *in*-4°. Ces Elemens ne sont autre chose que la traduction des Cahiers Latins, que M. *Varignon* dictoit à ses Ecoliers au College Mazarin; & cette traduction est de M. *Cochet*, Professeur de Philosophie dans le même College.

Demonstration de la possibilité de la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Inserée à la page 8e. d'un Recueil intitulé *Pieces fugitives sur l'Eucharistie. Geneve* 1730. *in*-8°. M. *Varignon* y a suivi la Methode des Geometres. Voici son Systeme.

1°. La plus petite partie de matiere, qu'on puisse concevoir, est

ſuſceptible de tous les arrangemens poſſibles, & peut avoir par conſequent tous les organes du Corps humain. P. LE BRUN.

2°. La grandeur de quatre, cinq, ou ſix pieds n'eſt nullement eſſentielle à la nature d'un tel corps, puiſqu'un enfant dont le corps n'a qu'un pied, ne laiſſe par d'être homme: de là deſcendant juſqu'aux *infiniment*, ou *indéfiniment petits*, une partie indéfiniment petite, ne laiſſera pas d'être un corps humain.

3°. *L'identité* du corps ne dépend point de *l'identité* de matiere, puiſque par la continuelle expulſion des parties, qui compoſent un corps humain, & par la ſubrogation d'autres parties, qui chaſſent celles-là, il arrive, que la ſubſtance de ce corps change tellement, qu'au bout de quelques années il ne reſte plus aucune des parties dont il étoit compoſé au temps de ſa naiſſance. Cependant c'eſt toujours le même corps, parce que c'eſt toujours la même ame, qui l'*informe*, & qui l'anime. Ainſi *l'identité* du corps dépend uniquement de *l'identité* de l'ame.

P. LE BRUN.

4°. L'union de l'ame avec le corps consiste dans la correspondance mutuelle des mouvemens du corps, & des pensées de l'ame. Il n'est point impossible qu'une seule ame soit unie de la sorte à plusieurs corps; c'est à dire que plusieurs corps ayent divers mouvemens à l'occasion des pensées de la même ame; & que cette ame ait diverses pensées à l'occasion des mouvemens de plusieurs corps.

5°. Comme l'ame, qui ne change point, est proprement ce qui fait *le moi*, soit qu'elle s'unisse à un seul corps ou à plusieurs, il n'y a toujours qu'un seul homme, parce qu'il n'y a qu'un seul *moi*. D'où il s'ensuit qu'un même homme peut être en plusieurs lieux à la fois, sans contradiction, parce que c'est une seule ame, qui informe des corps separés les uns des autres.

6°. Toutes ces particules indéfiniment petites, qui se trouvent dans une Hostie, & que la Puissance Divine y organise en un instant, ensorte qu'elles sont de vrais corps humains, ne paroissent cependant que

ce qu'elles paroissoient avant leur Transsubstantiation, parce qu'elles gardent entre elles le même ordre, qu'elles avoient, lorsqu'elles n'étoient que du pain. Elles continuent d'affecter nos sens de la même maniere. P. LE BRUN.

7°. Quoiqu'on rompe cette Hostie, ces petits corps humains ne souffrent pourtant aucune laceration; leur petitesse les met à l'abri de cette sorte d'injure : il n'y a nul instrument, qui puisse les frapper, les percer, les dechirer.

PROSPER ALPINI.

P. 183. *N°.* 4. D*E præsagienda vita & morte &c.* l'Edition de *Venise* est remplie de fautes. Celle de *Francfort* 1601. n'est pas *in*-4°. mais *in*-8°. (M. l'Abbé *Papillon.*) P. ALPINI.

JEROSME OSORIO.

J. Oso-rio. *P.* 207. *N°.* 4. IL y a une édition fort jolie & fort nette de ſon Hiſtoire, faite à *Paris* en 1581. *in*-8°. chez *P. Chevillot.* C'eſt la premiere qui ait paru en France. (M. l'Abbé *Papillon.*)

LOUIS BULTEAU.

L. Bulteau. *P.* 215. AJoutez à ſes Ouvrages. *Déſenſe des Droits de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés, dependante immediatement du S. Siege Apoſtolique, par D. Robert Quatremaires, Moine Benedictin de la Congregation de S. Maur. Paris* 1668. *in*-12. Quoique le titre de cet ouvrage porte à croire, qu'il a été réellement écrit en François par le *P. Quatremaires*; ce n'eſt cependant qu'une traduction de l'Ecrit Latin de ce Benedictin, faite par *Louis Bulteau.*

N°. 2. Il y a une édition de ſa

Défense des sentimens de Lactance &c. faite à *Paris* en *1677. in-12.*

JEAN DESLYONS.

P. 327. L'Evêque de Senlis, qui censura son sermon, est M. *Nicolas Sanguin.* J. Deslyons.

Ajoutez à ses Ouvrages.

Réponse de M. Deslyons Doyen de Senlis & de Sorbonne, à un de ses amis, datée du 1r. Août 1697. Elle se trouve dans un petit livre de 36. pages *in-16.* contenant la Lettre de M. l'Archevêque de *Cambray* au Pape, au sujet de son livre des *Maximes des Saints*, & quelques autres Lettres qui roulent sur la même matiere. *Deslyons* y approuve fort la Theologie Mystique.

URBAIN CHEVREAU.

P. 350. Ajoutez à ses Ouvrages. *Coriolan, Tragedie. Oeuvres diverses. Les deux Amis, Tragicomedie. Paris* 1638. *in-4°.* U. Chevreau.

U. CHEVREA. *Poësies de Chevreau. Paris 1656. in-8°. pp.* 228. On trouve à la p. 113. un *Fragment du Ballet des liberalités des Dieux, dansé à Stockholm le* 8. *de Decembre* 1652. *Sur le jour de la Naissance de la Reine Christine.* It. à la p. 120. *Le Ballet de la Felicité, dansé à Stockholm au Mariage du Roi de Suede le* 31. *Octobre* 1654. Ce qui fait connoître le temps où il étoit en Suede.

PIERRE BEMBO.

P. BEMBO. *P.* 371. *N°.* 2. IL y a une édition du livre *De Imitatione* bien anterieure à celles que j'ai marquées. Elle est raportée sous ce titre par *Maittaire: De Imitatione liber cum Joan. Francisci Pici Opusculis. Basileæ* 1518. *in-4°.*

P. 372. *N°.* 4. *Fabricius* n'a pas omis l'Edition de *Terence* de l'an 1552. du moins dans l'édition de sa Bibliotheque Latine de l'an 1721. où il en parle p. 35. du 1er. vol.

Il s'est fait à *Venise* une édition de toutes les Oeuvres de *Bembo* en quatre

volumes *in-fol.* avec des remarques & des additions.

MATHURIN REGNIER.

P. 398. LA premiere édition de *Regnier* que j'ai *in*-4°. 1608. & non pas *in*-12. ne contient que dix Satyres, & son Discours au Roi. J'en ai une plus ample de *Lyon* chez *Cl. Chalaud* 1617. *in*-12. J'en ai vû une de *Paris* fort jolie chez *Guil. de Luynes* 1655. *in*-12. Il y a dix-neuf Satyres, *Rouen. Besogne.* 1626. *in*-8°. On a joint à celle-ci des Satyres de *Sigogne*, de *Motin* &c. Une autre de 1661. assez jolie. *Paris. Le Gras*, *in*-12. (M. l'Abbé *Papillon.*) M. REGNIER.

ANGELO DI COSTANZO.

P. 400. *L.* 13. LEs huit premiers, *ajoutez*, livres. A. DI COSTANZO.

P. 401. La seconde édition de ses Poesies a paru à *Boulogne* en 1712. *in*-12. Il s'en est fait une troisiéme par les soins des freres *Jean*, *An*-

A. DI COSTANZO. *toine*, & *Gaetan Volpi* à *Padoue* en 1723. *in-8°. pp.* 93. Cette derniere est augmentée d'un Sonnet & de quelques-unes de ses Lettres, outre quelques Poesies ou lettres qui lui ont été adressées. On a mis à la tête du volume son Eloge, tiré du premier tome du Journal de *Venise*.



❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome douziéme.

EUSEBE RENAUDOT.

P. 33. *N°.* 3. JEan *Albert Fabricius* a inferé dans sa Bibliotheque Greque tom. 10. p. 343. ce que M. *Renaudot* a dit de *Gennadius* dans ses remarques sur cet Ouvrage, & y a joint ses notes. E. RENAUDOT.

P. 39. *N°.* 14. La *Lettre à M. Dacier sur les Versions Syriaques & Arabes d'Hippocrate* a été inserée traduite en Latin par *Fabricius* dans sa Bibliotheque Greque tom. 1. p. 861.

Ajoutez à ses Ouvrages.

De Barbaricis Aristotelis librorum versionibus Disquisitio ad Antonium Mariam Salvinium, Græcæ linguæ in Academia Florentina Professorem. Inserée dans la Bibliotheque Greque de *Fabricius* tom. 12. p. 246.

JEAN GUINTIER.

J. GUINTIER.

P. 45. J'Ai ſuivi dans le Catalogue de ſes Ouvrages celui que *Van-der-Linden* nous en a donné, mais comme il eſt fort imparfait, & qu'il n'en marque gueres que des éditions recentes; je marquerai ici les anciennes que j'ai pu decouvrir.

1°. *Syntaxis Græca. Pariſ.* 1527. *in-*8°. Je n'avois point marqué cet ouvrage.

2°. *Galenus de Plenitudine, & Polybus de ſalubri Victûs ratione privatorum, Latine, Guinterio Johanne Andernaco Interprete; & Apuleius Platonicus de Herbarum viribus, & Antonius Benivenus de Abditis morborum cauſis. Pariſ. Wechel* 1528. *in-fol.* La traduction du Traité *De Plenitudine* de *Galien* faite par *Guintier*, a été imprimée par le même *Wechel*, à *Paris* en 1531. *in-*8°. Pour ce qui eſt de celle de *Polybe*, elle a paru de nouveau à la ſuite du Traité de *Scribonius Largus*, *De compoſitione Medicamentorum. Baſileæ* 1529. *in-*8°. & dans

un Recueil intitulé : *Bonæ valetudinis conservandæ præcepta. Argentorati* 1530. *in*-8°. J. Guintier.

3°. *Galeni introductio, seu Medicus & de Sectis, Latine, Guinterio Joanne And. Interprete. Parif. Simon Colines.* 1528. *in*-8°.

4. *Galenus de Facultatum naturalium substantia; quod animi mores corporis temperaturam sequuntur; de propriorum animi cujusque affectuum agnitione & remedio, Latine, Joan. Guinterio And. Interprete. Parif. Simon Colines.* 1528. *in*-8o. La version du Traité de *Galien, De facultatum naturalium substantia* a paru de nouveau à *Paris* 1547. *in*-12. Avec *Galeni de simplicibus Medicamentis libri XI. Latine, Theodorico Gerardo, Gaudano, Interprete.*

5°. *Galeni de semine libri duo, Latine, J. Guinterio Interprete. Parif. Simon Colines.* 1528. *in*-8°. It. *Ibid.* 1533. *in*-8°.

6o. *Galenus de Diebus Decretoriis, & morborum temporibus, Latine. Parif. Simon Colines.* 1529. *in*-8°.

7°. *Galenus de Atra Bile, & tumoribus præter naturam, Latine, Joan.*

J. *Ander. Interprete. Parif.* 1529. *in*-8°.

GUIN- 8°. *Galenus de compositione Medicamentorum* κατὰ γένη *libri septem, Latine, Joan. Guint. Interprete. Parif.* TIER. 1530. *in-fol.*

9°. *Galeni de Theriaca ad Pisonem liber, Latine, J. G. Interprete. Parif.* 1531. *in*-4°.

10. *Galeni de Anatomicis administrationibus libri IX. Eod. Interprete. Parif.* 1531. *in-fol.*

11. *Pauli Æginetæ Opus de re Medica, nunc primum integrum latinitate donatum per Joan. Guinterium. Parif.* 1532. *in-fol.* It. *cum ejus Commentario. Argentorati* 1542. *in-fol.*

12. *Galenus de Antidotis libri duo à J. G. nunc primum latinitate donati, & de remediis paratu facilibus, eodem Interprete. Parif.* 1533. *in-fol.*

13. *Oribasii Commentaria in Aphorismos Hippocratis, Latine hactenus non visa, Guinterii industria velut è profundissimis tenebris eruta, & nunc primum edita. Parif.* 1533. *in*-8°.

14. *Cœlii Aureliani libri tres de Acutis passionibus, à Joan Guinterio emendati, atque primum editi. Parif.* 1533. *in*-8°.

15. *Galeni Opera varia, Latine, Joh. Guinterio Interp. partim nunc recens edita, partim diligentissime recognita. Parisf.* 1534. *in-fol.* Les Ouvrages de ce Recueil sont. 1°. *De facultatibus naturalibus.* 2°. *Quod animi mores corporis temperaturam sequuntur.* 3°. *De propriorum affectuum agnitione.* 4°. *De Sectis.* 5°. *De Elementis.* 6°. *In Hippocratem de Natura hominis & de Victus ratione privatorum.* 7°. *De Constitutione Artis Medicæ.* 8°. *De Præsagiendis insomniis.* 9°. *De Optima constitutione.* 10. *De bono corporis habitu.* 11. *De Plenitudine.* 12. *De atra bile.* 13. *De Tumoribus præter naturam.* 14. *De Diebus decretoriis.* 15. *De morborum temporibus.* 16. *De totius morbi temporibus.* 17. *De Theriaca.* 18. *De pulsibus introductio, seu Medicus.* J. GUINTIER.

17. *Galenus de Hippocratis & Platonis Placitis, Latine, Guint. Interp. Parisf.* 1534. *in-fol.*

18. *Galeni de compositione Medicamentorum secundum locos libri decem, opus nunc primum Latinitate donatum ac in lucem editum, per Joan. Guinterium, publicum Scholæ Medicorum Parisiensis Professorem. Parisf.* 1535. *in-fol.*

J. GUINTIER. 19. *Galeni de ratione ad Glauconem libri duo Græce & Latine. Parif.* 1536. *in*-8°.

20. *Galeni Opera diversa Latine, jam primum in lucem edita, Joan. Guinterio Interprete. Parif.* 1536. *in fol.* Ces traités sont *de tremore prænoscendo, Typis seu formis morborum, præstantissima Medicorum Secta, vulvæ confectione, formatione fœtus, ratione medendi per Venæ sectionem, sanguinis missione ad Erasistratum, Hirudinibus, sanguine an in Arteriis secundum naturam contineatur, facultate purgantium Medicamentorum, quos & qualiter & quando purgare necesse sit, de Venæ sectione adversus Erasistrateos.* Ce dernier traité est de la traduction de *Joseph Tectander* de *Cracovie*; tous les autres sont de celle de *Guintier.*

21. *Cl. Galeni Isagoge, seu Medicus, & ejusdem Definitiones Medicinales, Græce, cum Latina versione illius per Joan. Guinterium, & harum per Jon. Philologum. Basileæ.* 1537. *in*-8°. Cette édition a été publiée par les soins de *Sebastien Singkeler* Medecin, & Professeur à *Basle.*

22. *Galenus de Elementis ex Hippocratis*

cratis sententia, Guint. Interp. Paris. 1541. *in*-8°. J. GUINTIER.

23. *Alexandri Tralliani libri Medicinales XII. Joan. Guint. Interprete. Argentorati.* 1549. *in*-8°. It. *Basileæ.* 1556. *in*-8°. It. *Lugduni.* 1560. *in*-12. It. parmi les *Artis Medicæ Principes* donnés par *Henri Etienne. Paris.* 1567. *in fol.* It. *cum Joannis Molinæi annotationibus. Lugduni.* 1575. *in*-12.

GUILLAUME MASSIEU.

P. 57. *N°.* 3. ON dit que M. *de Tourreil* en mourant avoit chargé M. *Massieu* de donner au public sa traduction des Harangues de Demosthene; il falloit dire une nouvelle édition corrigée & augmentée. Car dès l'an 1691. M. *de Tourreil* avoit publié cinq harangues de cet Orateur, & en 1701. il en avoit donné une nouvelle édition augmentée de six autres (M. l'Abbé *Goujet.*) G. MASSIEU.

ISAAC LA PEYRERE.

I. LA PEYRERE. *P. 69.* L'On a ignoré jusqu'ici la vraye date de la mort de la Peyrere; mais la piece suivante servira a la faire connoître, & à rectifier plusieurs choses que l'on a mises dans son article.

Extrait des Registres de la Paroisse d'Aubervilliers.

» L'an 1676. le 31. Janvier a été
» inhumé à *Aubervilliers*, *Isaac la Pey-*
» *rere*, natif de *Bourdeaux*, âgé de
» 82. ans, decedé le 30. muni de
» tous ses Sacremens, aprés avoir fait
» les actes d'un bon Chretien. Il avoit
» été heretique, & pendant ce temps
» avoit composé un livre des Préa-
» damites, lequel il a retracté depuis
» par un écrit qu'il a fait imprimer.
» Aprés avoir abjuré toutes ses here-
» sies aux pieds de nôtre Saint Pere
» le Pape *Alexandre VII.* il a fait ve-
» nir au giron de l'Eglise le Sieur
» Comte de *la Suze* par les lettres
» qu'il lui a écrites, & les disserta-
» tions qu'il a composées contre le

» Ministre qui s'opposoit le plus à » la conversion dudit Sieur Comte » de *la Suze* Et enfin s'étant retiré » du service de son Altesse Monsei- » gneur le Prince de *Condé*, dont il » étoit Bibliothecaire, il s'est retiré » en ce Seminaire de *Nôtre-Dame des* » *Vertus*, où il a demeuré pendant » dix années consecutives. I. LA PEYRERE.

Vers l'an 1671, on commença à imprimer à *Paris* chez *Sebastien Huré* & *Frederic Leonard*, *in-fol.* une traduction de la Bible, faite par l'Abbé de *Marolles*, & accompagnée de notes assés amples d'*Isaac de la Peyrere*; avec approbation des Docteurs & Privilege du Roy. L'impression en étoit au Chapitre 23e. du Levitique, lorsqu'elle fut deferée à M. *François de Harlay*, Archevêque de *Paris*. Ce Prelat donna le tout à examiner à *Guillaume Martin*, qui ayant été autrefois Ministre Calviniste, avoit abjuré l'Heresie, pour embrasser la Religion Catholique. Son rapport ne fut pas favorable à l'ouvrage; il declara qu'il y avoit une infinité d'erreurs grossieres. Ainsi il fut supprimé par ordre de M. le Chancelier *Seguier*,

I. LA PEYRERE. & l'impression n'alla pas plus loin. Ce qu'il y a d'imprimé se voit à la Bibliotheque du Roi & dans celle des Jacobins de la ruë S. Honoré. (*Le Long, Bibliotheca Sacra Tom.* 1. *p.* 331.

J'ai un Manuscrit, qui paroît corrigé de la main de *la Peyrere*, lequel a pour titre: *Reponse de la Peyrere aux Calomnies de Des Marais, Ministre de Groningue. La Peyrere* maltraite fort ce Ministre, qui l'avoit appellé dans un de ses Ouvrage *l'impie defenseur des Preadamites.* Il s'y propose de faire voir qu'il n'y a point d'impieté dans son Systême; que ce sont plutôt les Protestans qui s'en rendent coupables par la liberté qu'ils usurpent d'interpreter l'Ecriture Sainte selon leur esprit particulier.

JEAN DE BARROS.

J. DE BARROS. *P.* 93. *N°.* 3. J'Ai l'édition du livre de *Vivés* de l'an 1535. qui est celle que vous citez. Mais le titre n'en est pas tel que vous le rapportez, *Exercitationes Animæ in Deum*;

mais, *Ad animi exercitationem in Deum Commentatiuncula.* Il y a une autre Edition de cet Ouvrage à *Lyon* chez *Gryphe* 1565. qui est intitulée : *Exercitationes Animi in Deum.* A l'egard de l'Ouvrage de *Jean de Barros*, il n'est point nommé dans la dedicace de *Vives*. Celui-ci dit seulement qu'il a connu l'esprit, l'erudition, & la probité de *Barros* par un certain livre qu'il a écrit en sa langue. Voila toutes les louanges qu'il donne à cet ouvrage, supposé qu'il ait entendu parler de celui qui est intitulé *Rhopica.* (Ce qui est a presumer, puisque *Barros* n'en a point fait d'autre, qui ait pu donner lieu à ces paroles. (M. l'Abbé *Goujet.*)

JEAN DE LA CASA.

P. 110. IL s'est fait à *Venise* une nouvelle édition de tous les Ouvrages de *la Casa* en 4 volumes *in*-4°. *Coll' aggiunte di varie cose tralasciate in nell' editione di Firenze.* J. DE LA CASA.

JAQUES BOILEAU.

J. BOILEAU. *P.* 140. *Histoire des Flagellans, où l'on fait voir le bon & le mauvais usage des Flagellations parmi les Chretiens, par des Preuves tirées de l'Ecriture Sainte, des Peres de l'Eglise, des Papes, des Conciles, & des Auteurs profanes, traduite du Latin de M. l'Abbé Boileau Docteur de Sorbonne. 2e. Edition revue & corrigée. Amsterdam* (c'est à dire, *Paris*) 1732. *in*-12. M. l'Abbé *Granet*, qui a eu soin de cette édition, a mis à la tête une Preface très-curieuse, où il fait l'Histoire de ce livre. J'en transcrirai ici ce qu'il y a de plus important.

Quoique le sujet de cette Histoire soit fort indifferent pour la Religion, cependant la maniere dont M. l'Abbé *Boileau* l'a traité, fut regardée par quelques personnes, comme une hardiesse dangereuse. S'il en faut croire un Critique Anonyme, (*a*) l'Auteur essaia vainement d'avoir l'approbation de quelque Docteur;

(*a*) *Lettre à M. D. L. C. D. P. pag.* 41.

& sous pretexte que le livre étoit purement historique, il en fit charger M. le President *Cousin*; ce fut sur son approbation, qui n'a pas été imprimée, qu'on surprit un Privilege, durant la maladie de feu M. le Chancelier *Boucherat*. Quand M. *Boileau* presenta son Manuscrit, le titre étoit conçu en ces termes: *Historia Flagellantium de perverso flagrorum usu &c.* Mais pour appaiser les devots Flagellans (*a*) on l'obligea d'ajouter, *de recto* &c. addition qui sert à montrer qu'on peut faire un bon usage des Disciplines. C'est apparemment pour la même raison, que dans le sommaire du premier chapitre, il declare que *son but n'est pas de condamner l'usage des Flagellations en general, lorsqu'elles sont accompagnées des autres macerations de la chair; mais seulement d'en montrer l'abus en particulier, lorsqu'elles sont separées des autres mortifications.* J. BOILEAU.

Dés que cet Ouvrage eut paru, quelques personnes qui n'aimoient pas l'Auteur*, travaillerent à faire supprimer ce livre, & à en faire re-

(*a*) *Bibliotheque Volante*. p. 213.

J. BOILEAU. voquer le Privilege, qui avoit été obtenu dans toutes les formes de M. le Chancelier *Boucherat*. Au rapport d'un Auteur deja cité (a) le livre fut supprimé. Il paroît pourtant que ces efforts furent inutiles, & que M. *Boileau*, qui jusqu'alors avoit gardé l'*incognito*, s'étant avoüé l'auteur de l'Histoire des Flagellans, en empecha la suppression.

Six mois aprés l'impression de cette Histoire, un Auteur Anonyme publia une Critique sous ce titre : *Lettre de M. D. L. C. P. D. B. sur le livre intitulé:* Historia Flagellantium. *in-12. pp.* 43. sans nom de Ville ni d'Imprimeur. C'est une Analyse de l'Ouvrage de M. *Boileau*, que cet Ecrivain a tâché d'égayer par des plaisanteries, qui certainement ne sont pas dans le goût de *Lucien*.

M. *Boileau* entreprit de se justifier par un ouvrage que M. *Thiers* assure avoir en Manuscrit, & qui étoit intitulé : *Historia Flagellantium vindicata*, & *dans lequel il rapportoit des cas de conscience metaphysiques & singuliers, tirés des livres de certains Ca-*

(a) *Bibliothèque Volante*. p. 214.

suistes;

suistes, qui ont employé des descriptions & des expressions que la pudeur a peine à souffrir. Ce sont les termes de ce Critique. J. BOILEAU.

Peu de temps après l'impression de l'Histoire Latine des Flagellans, c'est à dire en 1701. on en vit paroître la Traduction Françoise à *Amsterdam in*-12. M. *Boileau* se plaignit de ce que le Traducteur l'avoit nommé dans le titre; & quoiqu'il reconnût qu'il *parle assez bien pour ce qui conserne le tour & la netteté des expressions*, il fit des *Remarques* sur cette traduction, où il releve quelques bévuës, & corrige quelques endroits trop libres.

Ces Remarques parurent à *Paris* en 1702. chez la veuve *Barbin in*-12. *pp.* 24. & furent réimprimées la même année à *Amsterdam* dans le Tome I. des supplémens aux *Memoires de Trevoux* p. 27. Dans cette derniere édition on a supprimé deux ou trois petits articles, mais aussi il y a quelques traits curieux qu'on ne trouve pas dans l'édition de *Paris*.

L'Auteur de la Traduction de l'*Histoire des Flagellans*, qui est estima-

J. BOILEAU. ble pour l'exactitude & l'énergie de l'expression, m'est inconnu. Quelques personnes l'attribuent à M. *Boileau*. M. *Thiers* le dit positivement dans la Preface de sa Critique; mais il paroît n'avoir adopté cette imputation, que pour insulter son adversaire.

La Critique de M. *Thiers* parut en 1703. à *Paris in*-12. Les Journalistes de *Trevoux* en parlerent avantageusement; ce qui engagea M. *Boileau-Despreaux* à faire l'Epigramme suivante.

Non, le livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez le bien, mes Peres,
Ces rigidités Salutaires;
Que pour ravir le Ciel, saintement violens,
Exercent sur leur corps tant de Chrétiens austeres.
Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler, & d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toûjours cacher la bienseance,
Et combat vivement la fausse pieté;
Qui sous couleur d'éteindre en nous la volupté,

Par l'austerité même & par la penitence J. BOILEAU.
Sçait allumer le feu de la lubricité.

Il me reste maintenant à parler de la Latinité de M. *Boileau*, blâmée par ses deux Critiques. J'avoue qu'il lui est echappé quelques fautes contre la construction. Mais eu égard au sujet de son Histoire & à sa maniere de le traiter, son Latin exprime agréablement ses idées badines. Il est aisé de remarquer, qu'il avoit lû *Plaute*, & qu'il en copie les expressions. En prenant ce point de vuë, sa Latinité ne paroît pas meprisable.

MARC-ANTOINE COCCIUS SABELLICUS.

P. 164. M*Aittaire* cite une édition de son Histoire Universelle, qui porte ce titre : *Rhapsodiæ Historiarum Enneades Marci-Antonii Coccii Sabellici, ab orbe condito. Pars prima complectens quinque Enneades.* (Ce qui est faux, car elle M. A. C. SABELLICUS.

M. A. C. SABELLICUS. n'en a que quatre) *Secunda tres, tertia quatuor, usque ad annum* 1504. *præmissis earumdem repertoriis auctis & recognitis ab Ascensio, cum Authoris Epitomis. Paris* 1509. *in fol.*

Le même cite encore cette édition de ses ouvrages.

M. Ant. Sabellici Opera. Venetiis, per Albertinum de Lisona Vercellensem. 1502. *in fol.*

JEAN MEURSIUS.

J. MEURSIUS. *P.* 185. *N°.* 1. FAbricius dans sa Bibliotheque Greque ne parle point de l'Edition du Commentaire de *Meursius* sur *Lycophron*, que j'ay marquée en 1699. Il y en a deux de *Potter*, une de 1697. & l'autre de 1701. faite à *Oxford in fol.* comme la premiere.

P. 190. *N°.* 35. *Variorum divinorum liber, sive Orationes Patrum numquam editæ; videlicet, Cyrilli Alexandrini in Transfigurationem Domini &c.* Ce premier ouvrage avoit été oublié dans le titre rapporté.

JEAN BAUDOIN.

P. 210. SOn *Histoire Negrepontique*, & non pas *Negropontique*, a été réimprimée en 1731. à *Paris*. Cet ouvrage vient originairement d'un Moine Grec, d'après lequel Ottavio Finelli le traduisit en Italien. M. de Boissat, de l'Academie Françoise, le mit en François sur une copie Manuscrite de *Finelli*, & l'envoïa à *Baudoin* son ami, qui se servit de sa traduction; & de ces Memoires detachés il composa une histoire suivie, & ajusta à nos usages les harangues & les complimens. (M. l'Abbé *Goujet.*) J. BAUDOIN.

JEAN DEVAUX.

P. 230. AJoutez à ses Ouvrages les suivans, qui ont paru depuis l'impression de ce volume. J. DEVAUX.

Traité des Maladies aigues des Enfans, avec des observations Medicinales sur ces Maladies, & sur d'autres

J. DEVAUX. *matieres très-importantes ; & une dissertation sur l'Origine, la Nature, & la curation de la Maladie Venerienne, traduite du Latin de Gautier Harris, Medecin, par M. Devaux. Paris* 1730. *in*-12.

Traité de la Nature, des causes, des Symptomes, & de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal Venerien (qui est la Gonorrhée virulente) *traduit de l'Anglois de Guillaume Cokburn, Medecin, par M. Devaux. Paris.* 1730. *in*-12.

Traité des Maladies, qui arrivent aux parties genitales des deux sexes, & particulierement de la Maladie Venerienne, traduit de l'Italien de Jacques Vercelloni, Medecin, par M. Devaux. Paris. 1730. *in*-12.

PIERRE FRANCIUS.

P. FRANCIUS. *P.* 239. AJoutez à ses Ouvrages. *Encomium Galli Gallinacei. Amstelod.* 1680. *in*-4°.

Oratio de ratione declamandi. Amstelodami 1696. *in*-8°. Ces deux discours se trouvent aussi dans le Re-

cueil de ses Harangues, dont j'ai parlé. *N°*. 2.

BENOIST BACCHINI.

P. 261. J'Ai dit qu'au Duc de *Modene*, qui mourut en 1694. succeda son fils. C'est une faute. Ce Duc, qui étoit *François d'Est II*. est mort sans enfans. Son successeur, *Renaud d'Est*, étoit fils de *François I*. & par conséquent Oncle de *François II*. B. BACCHINI.

LOUIS NOGAROLA.

P.308. *N°*. 5. LA version des Questions Platoniques de *Plutarque* par *Nogarola* a été imprimée à *Venise*, en 1552. *in*-4°. L. NOGAROLA.

P. 309. *N°*. 8. *Louis Nogarola* a non seulement ajouté des notes à cet Ouvrage de *Themistius*, il l'a outre cela traduit en Latin. Le tout a été imprimé à *Venise* en 1570. *in-fol*.

MARTIN SCHOOCKIUS.

M. SCHOOCKIUS.

P. 366. DAns les extraits d'un Voyage Litteraire de *Jean-Jaques Thurmius*, inserés dans le 11e. tome des *Amœnitates Litterariæ* p. 278. & 297. on trouve les particularités suivantes sur *Schoockius*.

Thurmius dit qu'étant à *Helmstadt*, *Meibomius* lui raconta que *Schoockius* ayant accusé *Descartes* d'Atheisme, se vit exposé aux persecutions des disciples de ce fameux Philosophe; qu'elles allerent même si loin, qu'ayant été faire un Voyage à *Utrecht*, il y fut arresté par le credit des Cartesiens, & retenu pendant quatorze semaines; & que ce fut apparemment la raison qui le determina à quitter la Hollande, pour aller en Allemagne.

Il rapporte plus bas une autre cause du changement de *Schoockius*, qu'il dit avoir apprise de *Samuel Des-Marets*. *Schoockius*, dit-il, avoit d'abord épousé une femme assés riche; lorsqu'elle fut morte, il se re-

maria à une veuve qu'il croyoit à son aise, & qui de son côté s'imaginoit trouver une fortune en l'épousant. Mais ils se tromperent l'un l'autre. Au bout de quelque temps *Schoockius* ayant contracté des dettes, se vit inquiété par ses Créanciers; & ce fut pour se soustraire à leurs poursuites, qu'il se retira en Allemagne. Il fit croire d'abord qu'il n'avoit dessein que d'y faire un voyage; mais quand il y fut arrivé, il declara qu'il ne retourneroit plus à *Groningue*. M. SCHOOCKIUS.

P. 375. *N°*. 19. L'Ouvrage cité ici est intitulé: *Dissertatio Historica ex rerum gestarum luce expendens justitiam Belli Belgici, occurrensque iis quæ ab aliis contra eam sunt mota. Groningæ.* 1647. *in*-12.



CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome treizième.

JEAN CORAS.

J. CORAS. P. 11. JE marquerai ici quelques éditions de plusieurs de ses Ouvrages dont je n'ai point parlé.

In Titulum Cod. de Servitutibus Commentarius. Lugduni. 1552. *in*-8°.

In universam Sacerdotiorum materiam Paraphrasis. Paris. 1552. *in*-8°.

Quæstionum liber unus. Accedunt enarrationes in L. Vinum. ff. si certum petatur. L. Pacta conventa. ff. de contrahenda Emtione. L. Si emancipati ff. de Collationibus. Lugduni 1555. *in*-8°.

Altercation de l'Empereur Adrian, & du Philosophe Epictete, avec les Annotations de Jean Coras. Toulouse. 1558. *in*-8°.

De Juris Arte. Coloniæ. 1563. *in*-8°. It. avec le Traité de *Jean Hopperus*

ſur le même ſujet. *Coloniæ.* 1582. *in*-8°. J. CORAS.

Tractatus de Officiis, Electionibus, & Beneficiis Eccleſiaſticis. Coloniæ. 1596. *in*-8°.

Miſcellaneorum Juris Civilis libri VII. *Coloniæ.* 1598. *in*-8°. It. *Francofurti.* 1614. *in*-8°.

Memorabilium Senatuſconſultorum Curiæ Toloſanæ centuria. Lugduni. 1600. *in*-8°.

BENOIST DE SPINOSA.

P. 46. LE *Tractatus Theologico-Politicus* de *Spinoſa* imprimé ſous le titre de *Danielis Heinſii P. P. Operum Hiſtoricorum collectio prima, Editio ſecunda Lugduni apud Iſaacum Herculis* 1673. *in*-8°. eſt plus correct dans cette ſeconde édition que dans la premiere *in*-4°. de l'an 1670. que j'ai marquée. On trouve le même livre avec cet autre titre : *Fr. Henriquez de Villacoſta M. Doct. à Cubiculo Philippi IV. Caroli II. Archiatri opera Chirurgica omnia ſub auſpiciis Potentiſſ. Hiſpaniarum Regis. Am-* B. DE SPINOSA.

B. DE SPINOSA. *stelodami.* 1673. *in*-8°. c'est la même édition que celle qui porte le nom de *Heinsius*. On a mis à la fin l'Ouvrage de *Louis Meyer*, qui a pour titre: *Philosophia sacra Scriptura Interpres.*

Les remarques qui se trouvent à la fin de la traduction Françoise de l'Ouvrage de *Spinosa*, laquelle a paru sous trois titres differens, sont traduites du Latin de *Spinosa*, quoiqu'elles ne soient pas dans les éditions Latines.

La vie de *Spinosa* par *Colerus* a été réimprimée avec plusieurs autres Pieces sous ce titre.

Refutation des Erreurs de Benoît de Spinosa, par Mr. de Fenelon, Archevêque de Cambrai, par le P. Lami Benedictin, & par Mr. le Comte de Boulainvilliers, avec la vie de Spinosa, écrite par M. Jean Colerus, Ministre de l'Eglise Lutherienne à la Haye; augmentée de beaucoup de particularités tirées d'une vie Manuscrite de ce Philosophe, faite par un de ses amis: Bruxelles (C'est-à-dire, *Amsterdam*) 1731. *in*-8°. *pp.* 536. On a eu tort de donner l'Ouvrage de Mr. le Comte de *Boulainvilliers*, qui paroît ici pour

la premiere fois, sous le titre de *Refutation de Spinosa*, puisque ce n'est, comme dit l'Auteur même dans la Preface, que le Systeme de *Spinosa* reduit en Methode & mis au net, lequel est mieux suivi & par consequent plus dangereux que les Ecrits d'où il est puisé. B. DE SPINOSA.

LOUIS ALAMANNI.

P. 60. L'Histoire de *Florence* par *Varchi*, que je cite comme Manuscrite, a été imprimée en 1721. en Allemagne, par les soins du Cavalier *Settimani*, qui a donné aussi l'Histoire de *Segni*. (*Le Marquis Trivulce.*) L. ALAMANNI.

GERARD-JEAN VOSSIUS.

P. 124. CE ne fut pas en glissant sur les Canaux que *Cornelie* se noya; mais en passant sur la glace en chariot. *Vossius* raconte lui-même cette avanture dans une de ses Lettres, qui merite d'être rapportée G. J. VOSSIUS.

G. J. Vossius. ici. Elle est datée de l'an 1538. & adressée à *Jean Meursius.*

V. Kal. Febr. ipsa Gerardi mei natali, amisi suavissimam majorem natu filiam Corneliam, Virginem ea pietate, moribus illis, ac rei domesticæ intelligentia & cura; illa, ut de Latina taceam, Gallicæ, Hispanicæ, Italicæ linguæ peritia; illa notitia tum omnis generis Musices, tum & calamo & penicillo pingendi, ut tot bonis boni Numinis gratia concurrentibus, omnibus fuerit admirationi, qui nossent; fatendumque sit, non eam profecto minus sui sexus laudibus excelluisse, quam sui filiorum quos habui vel habeo quemquam. Quodque dolorem auget, ea mihi momento erepta, dum per glaciem rheda cum fratre Matthæo & sorore Joanna, illustrissimique Polonici legati filio fidei meæ commendato, nec non Ephoro ejus traha Leidam fertur. Non quidem quicquam imprudenter existimo hîc factum à meis, si quidem ea crassities glaciei erat, ut centenæ eodem tempore trahæ veherentur sine periculi formidine; sed non impudens minus quam imprudens trahanus, dum invitis sessoribus prævertere vult antecedentes, ad latus,

ubi piscati antea fuerant, tenuique glacie aqua erat obducta, deflectens, omnes præcipitavit in aquas. Unde prima quidem extracta Cornelia (heu nuper mea!) sed jam terrore & casu plane exanimata; cæteri vivi educti virtute potissimum, post Dei gratiam, Matthæi mei, qui ter in aquas insiluit, non sine magno sui periculo, ut succurreret alieno. Prope Leidam ista contigere, qua occasione filia est avito inlata sepulchro. G. J. Vossius.

CLAUDE D'ESPENCE.

P. 189. LE Cardinal de Lorraine le mena à *Rome* en 1655. *Lisez.* 1555. C. d'Espence.

P. 192. Il mourut le 5. Octobre 1671. *Lisez* 1571.

P. 208. *N°.* 39. *Super hodierno Schismate sermo. Paris* 1568. *in*-8°.

Ajoutez à ses Ouvrages.

Oratio Manassæ Regis Juda, & Epistola Hieremiæ, carmine Latino. Paris. 1566. *in*-8°.

NICOLAS SANSON.

N. SANSON. *P.* 213. J'Ai oublié la 5e. Carte Françoise de la France, qui est par les Generalités.

P. 215. *Ligne* 8. *Le ramenoit chez lui*, lisez, *le ramena.*

P. 216. On a oublié parmi ses Ouvrages, la *Dissertation sur l'Empire des Elamites*, qui est dans la Bible en 4. vol. *in-fol.* (*l'Abbé Goujet.*)

PIERRE RAMUS.

P. RAMUS. *P.* 293. *N°.* 11. O*Ratio initio suæ Professionis anno* 1551. *Octavo Cal. Septembris habita. Paris.* 1557. *in*-8°.

P. 294. *N°.* 16. *Ciceronianus. Paris. Wechel* 1557. *in*-8°.

JEAN BARBIER D'AUCOUR.

J. B. D'AUCOUR. *P.* 316. OU M. l'Abbé le Clerc a-t'il pris que Barbier *d'Aucour*

d'Aucour logea d'abord chez un pauvre Libraire &c? En arrivant à Paris il entra au College de *Lizieux*. (M. l'Abbé *Goujet*.) J. B. D'AUCOUR.

Il mourut dans la 53e. année de son âge. Ainsi il étoit né vers l'an 1641. (*Id.*)

P. 323. L'Auteur de la *Bibliotheque Jansenifte*, (le *P. Colonia*, Jesuite) qui a attribué les Chamillardes à *Barbier d'Aucour*, s'est retracté dans la 2e. édition de sa Bibliotheque, où il assure que ces lettres sont de Monsieur *Nicole*; mais il n'en donne aucune preuve; & je le croirois fort embarassé de le prouver. (*Id.*)

P. 324. l'Edition des *Sentimens de Cleante* de l'an 1730. a été donnée par M. l'Abbé *Granet*. Le petit livre de la *Delicatesse*, qui est de l'Abbé *de Villars*, fut fait contre le premier volume de ces Sentimens, & *d'Aucour* lui a repondu dans le second. (*Id.*)

Le *P. le Cerf* dans la Bibliotheque des Benedictins *V. Delfau*, attribue sans hesiter à *Barbier d'Aucour*, *l'Entretien d'un Abbé Commendataire & d'un Religieux, sur les Commendes* (sans date), l'Abbé *le Clerc* dit qu'il vou-

droit qu'il en eût donné de bonnes preuves.

CONRAD PEUTINGER.

C. Peu-tinger. *P.* 346. M. *Jean-George Lotter*, *d'Augsbourg*, m'a fait l'honneur de m'envoyer une brochure de sa façon, qui a pour titre: *Joannis Georgii Lotteri ad Joan. Georgium Schelhornium Epistola, qua de Consilio suo publicis usibus evulgandi Opuscula Conradi Peutingeri exposite differit. Lipsiæ* 1731. *in*-4°. *pp.* 16. Cette édition qu'il prepare sera en deux volumes. Les Oeuvres de *Peutinger* y seront precedées d'une vie de l'Auteur encore plus ample & plus exacte que celle qu'il a donnée en 1729. & de l'Histoire d'une Societé Litteraire établie à *Augsbourg* du temps de *Peutinger* pour contribuer à l'impression des meilleurs Historiens Romains & Allemands.

Outre les Ouvrages deja imprimés, dont j'ai parlé, on y trouvera ceux qui sont demeurés Manuscrits, tels que sont les suivans.

Epistola de nomine Augustus *ad Theodoricum Rischaum. Thierry Reysach* étoit Docteur en Droit, & premier Professeur en cette Faculté à *Ingolstadt*; il est connu par une version Allemande qu'il fit en 1602. de l'Histoire des Septante Interpretes d'*Aristée*. C. PEUTINGER.

Interpretatio super Nomismatis Herculis Inscriptione Græca.

Adnotationes de Annis Cæsarum Germanicorum ex Monumentis publicis.

Dissertatio de Morinis.

Epistolæ variæ.

On doit esperer de l'habileté & de l'érudition de l'Editeur, que cette édition sera aussi parfaite qu'elle peut l'être.

GUILLAUME AMONTONS.

P. 350. LE jeu d'Esprit de M. *Amontons* n'étoit pas nouveau. On l'avoit pratiqué plus d'un siecle avant cette Epoque, pour faire savoir à *Henri IV.* qui étoit à *Roüen*, la naissance de *Louis XIII.* Ainsi M. G. AMONTONS.

Amontons n'en est pas l'inventeur. (M. l'Abbé *Goujet.*)

BERNARD NIEUWENTYT.

B. NIEUWENTYT *P.* 356. IL n'aquit à *Westraafdyt*, mettez : *Westgraafdyk.*

Ajoutez à ses Ouvrages un *in*-4°. imprimé en 1720. en Hollandois, dans lequel il combat les idées de *Spinosa.* Il l'avoit achevé environ un mois avant sa mort.

ANDRE' NAVAGERO.

A. NAVAGERO. *P.* 369. LEs deux discours marqués au *N°.* 1. & 2. ont été imprimés ensemble à *Paris* chez *Galliot du Pré* l'an 1531. *in*-4°.

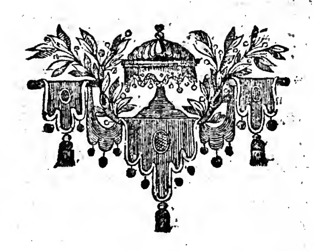
Andreæ Naugerii Orationes & Carmina. Venetiis 1530. *in-fol.*



PIERRE DE BOISSAT.

P. 400. AJoutez à ses Ouvrages. P. DE BOISSAT.

Encomiasticon Christinæ Suecorum Reginæ. in-4°.



CHANGEMENS, CORRECTIONS & *Additions.*

Pour le Tome quatorziéme.

ERMOLAO BARBARO.

E. BARBARO. *P.* 20. *N°.* 1. OUtre les Editions de la version de *Themistius* faite par *Barbaro*, que j'ai citées, il y en a une autre de *Venise* de l'an 1499. *in-fol.* rapportée par *Maittaire*. *Jean Albert Fabricius* en marque encore d'autres dans sa Bibliotheque Greque tom. 8. p. 30. celles de *Venise* des années 1530. 1542. 1549. 1570. & 1587. toutes *in-fol.* dont les deux dernieres ont de plus que les autres : *Themistii Paraphrasis libri tertii Aristotelis de Anima ex versione Ludovici Nogarolæ, cum ejus Scholiis, & Antonii Zimarræ Contradictiones ac solutiones in dictis Themistii ad libros Physicorum.* Le même *Fabricius* en cite deux de *Basle*, l'une de l'an 1533. *in-fol.* & l'autre de 1545. *in-4°.* J'en

trouve une autre dans *Maittaire*, faite à *Paris* chez *Simon Colines* en 1528. *in-fol.* Dans cette derniere la version de *Barbaro* est accompagnée d'*Alexandri Aphrodis. Comment. in libros de Anima, Latine, Hieronymo Donato Interprete.* E. BARBARO.

Ib. N°. 2. Discoridis. Lisez, *Dioscoridis*, & de même dans la suite de l'article.

P. 22. N°. 4. Compendium Ethicorum librorum. Paris. Joan. Roigny. 1546. *in-8°.*

P. 25. Lig. derniere. *Carondet*, lisez, *Carondelet.*

Ajoutez à ses Ouvrages.

Gilberti Porretani liber de sex Principiis, Hermolao Barbaro Interprete. Paris. 1541. *in-8°.*

N°. 33. Ligne 1. *Velletin*, lisez, *Velletri.*

JEAN BUGENHAGEN.

P. 185. AJoutez à ses Ouvrages les suivans. J. BUGENHAGEN.

1. *Concordia Evangelica de Resurrectione & Ascensione J. C. Norimber-*

J. BUGEN-HAGEN. *ga* 1524. *in*-8°. It. *Basileæ* 1525. *in*-8°. Avec le Commentaire sur quelques Epitres de *S. Paul*, marqué au *N°*. 11.

2. *Indices in Evangelia Dominicalia. Witteb.* 1524. *in*-8°.

3. *Postilla in Evangelia usui temporum & sanctorum totius anni servientia. Witteb.* 1524. *in*-8°.

4. *De Conjugio Episcoporum & Diaconorum ad Venerand. Doct. Wolffg. Reissenbusch Monasterii Lichtenb. Præcept. Witteb.* 1525.

5. *Oratio de iis, quæ in Psalterio, sub nomine ejus in Germania translato, leguntur. Wittemb.* 1526. *in*-8°.

6. *Pia & vere Catholica, & consentiens veteri Ecclesiæ Ordinatio Cæremoniarum pro Canonicis & Monasteriis. Hafniæ* 1537. *in*-8°.

7. *Relatio de gestis in Dania, post reditum die* 4. *Julii ad Electorem Saxoniæ scripta. Ant.* 1541.

8. *De Infantibus in utero extinctis.* 1542.

9. *Psalterium Davidis, & integri loci sacræ Doctrinæ ex omnibus Prophetis, cum quibusdam aliis piis Canticis, Latine conversa.* 1544.

10. *De Conjugio, Adulterio, & Divor-*

Divortio, ad Regem Daniæ. Witteb. 1545. J. BUGENHAGEN.

11. *Passio Domini nostri Jesu-Christi ex IV. Evangelistis Latino-Germanica, cum notis. Witteb.* 1546. *in*-8°.

12. *Annotationes in Johannem. Witteb.* 1546.

13. *Concio funebris in Obitum Lutheri. Witteb.* 1546. 1555. 1605. *Rostoch.* 1611. *Lipsiæ* 1647. *in*-4°.

14. *Adhortatio ad vicinos, ne adjuvent hostes Evangelicorum. Witteb.* 1546. *in*-4°.

15. *Comment. in Prophetam Jonam, annexis utilissimis observationibus de vera pœnitentia, quam Christus commendat nobis in Ninivitis, & de falsa pœnitentia.* 1550. J'ai marqué cet ouvrage au *N°. 6.*

16. *Fragmentum de Migrationibus Gentium in Occidentis Imperium. Francofurti* 1614.

17. L'*Epistola ad Fideles in Anglia* a paru en Allemand l'an 1525. *Bugenhagen* ne l'écrivit, que pour apprendre aux Anglois quels étoient les sentimens de *Luther*, qui faisoit alors tant de bruit.

18. *Des Preparatifs que l'on fait pour*

J.BUGENHAGEN. *la Guerre* (en Allemand) *Wittemberg.* 1545.

19. *Relation de ce qui s'est passé à Wittemberg, lorsque l'Empereur Charles-Quint l'assiegea.* (en Allemand) *Wittemb.* 1547. & *Jene* 1705. *in*-8°.

20. La premiere Bible Lutherienne de la basse Saxe parut en 1533. *in-fol.* (en Allemand) par les soins de *Bugenhagen.*

21. *Le Nouveau Testament en Patois Allemand.* 1531. *in*-8°. Par les soins du même.

Voici le Jugement que M. Simon porte dans son *Histoire Critique des principaux Commentateurs de Nouveau Testament*, du travail de *Bugenhagen* sur l'Ecriture sainte. » Quoiqu'il soit » court, & qu'il ait plutôt écrit des » Scholies, qu'un Commentaire, » il étoit trop prevenu des sentimens » de ceux de sa Secte, pour donner » quelque chose d'exact. S'il tombe » sur quelque endroit qui ne s'ac- » corde pas tout-à-fait avec les senti- » mens de *Luther*, il n'oublie rien » pour le detourner en un autre sens. » Mais il choisit exprès les endroits » qui lui paroissent les plus propres

» à faire des reflexions de Theologie, » où *Luther* parle plutôt que l'Ecri- » ture. Il ajoute aussi quelquefois de » la controverse & des digressions » contre l'Eglise Romaine ; en quoi » il est neanmoins plus moderé que » *Justus Jonas* Lutherien du même » temps. J. BUGENHAGEN.

LOUIS LE LABOUREUR.

P. 127. LE Poëme de *Charlemagne* est dedié au Prince de *Condé*, qui l'ayant reçu de son Auteur en lut quelque chose; après quoi il le donna à *Pacolet*, son valet de pied, à qui il renvoyoit ordinairement tous les livres qui l'ennuyoient. C'est à quoi *Despreaux* a fait allusion, lorsqu'il a dit dans son Epitre IX. en parlant du Prince de *Condé* L. LE LABOUREUR.

——*Malheur au Poëte insipide, odieux,*
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux ;
Il auroit beau crier: Premier Prince du Monde,
Courage sans pareil, Lumiere sans seconde,

Ses vers jettés d'abord, sans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet.
(*Brossette, Notes sur Boileau.*)

JEAN GERBAIS.

J. GERBAIS. *P.* 139. CEt article est extrait de la Bibliotheque des Hommes illustres de Champagne, du *P. le Pelletier*, & non pas de Bourgogne, comme on l'a dit par inadvertence.

JEROSME CARDAN.

J. CARDAN. *P.* 234. LIg. 14. 1601. *Lisez* 1501.
P. 250. *Lig.* 14. 1581. *Lisez* 1561.

JACQUES EVEILLON.

J. EVEILLON. *P.* 302. *N°.* 5. J'Ai mal rapporté le titre de cet Ouvrage, qui a été imprimé bien plutôt que je ne l'ai marqué, & du vivant même de l'Au-

teur. En voici le veritable titre: *Apologia Capituli Ecclesiæ Andegavensis pro sancto Renato Episcopo suo adversus disputationem duplicem Joannis de Launoy. Andegavi.* 1650. *in*-8°. pp. 252. l'Auteur dit dans sa Préface que cette Apologie paroîtroit incessamment en François, pour la satisfaction de ceux qui ignorent le Latin, & *Menage*, dans les Notes de sa Vie de *Pierre Ayrault* faisant l'Eloge d'*Eveillon*, dit qu'il a fait en François l'Apologie du Chapitre de l'Eglise d'*Angers*. Cependant je ne crois pas qu'elle ait paru en François; il se peut faire que *Menage* se soit trompé, puis qu'il ne parle point de l'Ouvrage Latin, qui existe incontestablement. Peut-être *Eveillon* n'a-t-il pas eu le temps d'executer son dessein par rapport à sa traduction: Ce qui est d'autant plus facile à croire, qu'il mourut l'année suivante. J. EVEILLON.

GEORGE DE TREBIZONDE.

P. 328. *N°.* 4. GRegorii Nysseni Mystica vitæ Mosaicæ enarratio G. DE TREBIZONDE.

G. DE TREBIZONDE. *Georgio Trapezunt. Interprete. Viennæ. Apud Joannem Gremperium & Basileæ. Apud Andream Cratandrum.* 1521. *in*-4°. L'Edition de *Basle* est posterieure à celle de *Vienne*, comme *Cratander* le marque au Commencement; ainsi celle de *Vienne* ne peut être de l'an 1527.

P. 329. *N°*. 7. *Maittaire* cite cette édition : *Aristotelis Rhetoricorum ad Theodecteri libri tres, Latine, Georgio Trapez. Interprete; & Rhetorices ad Alexandrum liber unus à Francisco Philelpho in Latinum versus. Paris. Simon Colines.* 1530. *in*-8°.

P. 334. *N°*. 27. *Maittaire* marque une édition de cette Rhetorique faite à *Milan* en 1493. *in-fol.*

P. 337. *N°*. 32. Voilà quelques autres éditions de la Dialectique de *George. Paris. Simon Colines* 1532. *in*-8°. It. *Chez le même* 1534. *in*-8°. It. *cum Scholiis per Joannem Neomagum. Paris. Fr. Gryphius.* 1535. *in*-8°,

ADRIEN BEVERLAND.

P. 341. L'Ouvrage *Vox Clamantis in diserto in*-12. est rapporté dans la Bibliotheque de *Huls*, avec celui *de Fornicatione Cavenda.* Ce qui peut faire croire qu'il a été imprimé. A. BEVERLAND.

Nous lisons dans les Fastes de l'Université d'*Oxford* que *Beverland* alla dans cette ville en 1672. pour être à portée de consulter la fameuse Bibliotheque de l'Université; qu'il s'y fit recevoir ensuite Docteur en Droit; mais qu'ayant publié des Ouvrages obscenes, il en fut chassé.

EDME BOURSAULT.

P. 364. J'Ai mal intitulé le livre qu'il fit pour l'éducation de M. le Dauphin, *l'Education des Souverains.* Son veritable titre est celui que j'ai marqué à la p. 380. *N°.* 5. E. BOURSAULT.

CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome quinziéme.

CHRISTOPHE PERSONA.

C. PERSONA. *P.* 4. *N°.* 1. OUtre l'édition de la Version du Traité d'*Origene contre Celse*, que j'ai marquée, il y en a une autre de *Venise* de l'an 1514. *in-fol.*

Ib. N°. 2. *Maittaire* marque une édition de la Version de *Precope* par *Persona*, faite à *Rome*, *per Joannem Besickem Alemannum* 1506. *in-fol.* & une de celle d'*Agathias* faite dans la même ville, *apud Jacobum Mazochium* 1516. *in-fol.*

HENRI DE MONANTHEUIL.

H. DE MONANTHEUIL. *P.* 46. SA femme s'appelloit *Jeanne de Marcés.* (*Menage. Rem. sur la vie de Pierre Ayrault p.* 254.

GUILLAUME CAOURSIN.

P. 147. *N°*. 8. CE discours a été imprimé la même année 1485. *in-fol.* sans nom de ville. G. CAOURSIN.

ALBERIC GENTILIS.

P. 25. L'Article qu'*Antoine Wood* a donné d'*Alberic Gentilis* dans son *Athenæ Oxonienses* tom. I. p. 367. & que je n'avois point vû, lorsque j'ai dressé son article, me fournit plusieurs additions & corrections importantes. A. GENTILIS.

Il naquit à *Castello di san Genesio* l'an 1551. & se fit recevoir en Droit à *Perouse* en 1572. âgé de 21. ans.

Etant allé à *Londres*, il y trouva de la protection; & *Robert Dudley*, Comte de *Leicester*, Chancelier de l'Université d'*Oxford*, s'étant rendu son patron, lui accorda des Lettres datées du 24. Novembre 1580. pour y être reçu. Il alla donc à *Oxford*, où *Daniel Donne*, Principal du Colle-

A. GENTILIS.

geneuf, lui donna un logement dans ce College & lui procura non seulement quelques secours de differentes personnes, mais encore une pension de six livres treize sols quatre deniers, monnoye d'Angleterre, que l'Université lui accorda à sa sollicitation.

A la fin de la même année il fut incorporé à la Faculté de Droit de cette Université, & demeura encore quelques années dans le College neuf, occupé à composer differens ouvrages.

En 1587. & non pas en 1582. comme je l'ai marqué, la Reine *Elizabeth* lui donna une chaire de Professeur en Droit Civil, à *Oxford*; qu'il a remplie pendant 24. ans.

Il mourut au commencement de l'année 1611. c'est adire à la fin de Mois de Mars, ou au commencement d'Avril, âgé de 60. ans. Ainsi la date que j'ai suivie, & que j'ai prise de *Kœnig*, est fausse.

Cet Auteur ajoute que *Gentilis* mourut à *Londres* & fut enterré auprès de son Pere. Il est vrai qu'il l'avoit ainsi ordonné par son testa-

ment daté du 14. Juin 1608. dont Wood dit avoir vû une copie ; mais on ne sçait où son pere mourut & fut enterré. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'*Alberic Gentilis* est mort à *Oxford*, & qu'il y a été enterré, sans qu'on sçache precisement en quel endroit. A. GENTILIS.

Il laissa une veuve, nommée *Esther*, qui se retira à *Rickmansworth* dans le Comté d'*Hertford*, où elle mourut en 1648.

Ajoutez à ses Ouvrages les suivans.

Legalium Comitiorum Oxoniensium actio. Londini. 1585. *in*-8°.

De injustitia bellica Romanorum actio. Oxonii 1590. *in*-4°. Il y a à la tête une Epitre dedicatoire à *Robert*, Comte d'*Essex*, dans laquelle l'Auteur dit qu'il se disposoit à faire imprimer *Defensio Romanorum & disputatio de ipsorum justitia bellica*; mais *Wood* dit qu'il ne sçait si cet ouvrage a paru. Ne seroit-ce point celui qu'il publia depuis *De Armis Romanis?*

Ad Joan. Rainoldum de Ludis Scenicis Epistolæ duæ. Middelb. 1599. *in*-4°. It. *Oxonii.* 1629. *in*-4°. A la suite d'un Ouvrage Anglois intitulé : *Le*

A. GENTILIS. *Renversement de Pieces de Theatre, par une dispute entre Guillaume Gager & Jean Rainold, où l'on refute toutes les raisons qu'on peut apporter en leur faveur.*

Discours des Mariages par Procureur. (en Anglois) *Wood*, qui parle de cet Ouvrage, n'en marque point la date.

P. 31. *Robert Gentilis*, fils d'*Alberic*, a aussi son article dans l'*Athenæ Oxonienses* tom. 2. p. 190. J'en transcrirai ici les principales particularités.

Il naquit à *Londres* l'an 1590. fut reçu Membre du College du *Corps de Christ* à *Oxford* le 19. Avril 1599. dans la neuviéme année de son âge, passa ensuite à celui de *Jesus*, où il fut fait Bachelier ès Arts au commencement de Juillet de l'an 1603. fut transferé aussitôt après au College de *S. Jean*, & ensuite en 1607. à celui de *toutes les Ames*. Il étudia en Droit dans ce dernier, & s'y fit recevoir Bachelier en cette Faculté le 16. Novembre 1612. Mais il donna ensuite dans la debauche, & après avoir mangé non seulement tout ce

que ſon pere lui avoit laiſſé, mais encore tout ce qu'il put tirer de ſa mere, il alla voyager dans les Pays étrangers. A. GENTILIS.

Les reflexions que la miſere lui firent faire, le changerent peu à peu; & revenu en Angleterre, il y mena une vie fort rangée & ſe donna de nouveau au travail. Il obtint une penſion du Roi, & traduiſit en Anglois quelques ouvrages écrits en Italien, ou en François. Outre les deux que j'ai marqués, & qu'il a traduits de cette derniere langue, il a traduit de la premiere les ſuivans.

L'Hiſtoire de l'Inquiſition, traduite de l'Italien de Fra-Paolo. Londres. 1639. *in*-4°.

Hiſtoire des principaux Evenemens de la Monarchie d'Eſpagne, & de la revolte des Gatalans, traduite de l'Italien de Virgilio Malvezzi. Londres 1639. *in*-12.

Conſiderations ſur les vies d'Alcibiade & de Coriolan, trad. de l'Italien du même Malvezzi. Londres 1650. *in*-12.

ULRIC DE HUTTEN.

U. DE HUTTEN. *P.* 262. *N°.* 1. ARs *versificatoria. Paris. Robert. Stephanus.* 1526. *in*-8°. —— *Roberti Vallensis Ruglensis Commentarius in Artem Versificatoriam Huld. Hutten. Paris.* 1541. *in*-8°.

P. 269. *N°.* 13. *Epistola ad Bilibadum Pirckheimerum, de vita sua ratione. Augusta Vindel.* 1518. *in*-4°. Ce que j'ai dit après l'Auteur de sa vie, que cette lettre n'avoit été imprimée qu'en 1610. est donc faux.

P. 284. *Dialogi*: *Fortuna, Febris prima; Febris secunda, Trias Romana, Inspicientes. in*-4°. sans date. Mais la Preface de *Hutten* est adressée *ad Chunradum Episcopum nuper factum Wiceburgensem & Francorum Ducem, data ex specula Huttenica Steckelbergk Cal. Januariis an.* 1520. Ce qui fait voir que cette édition a été faite cette année. Ainsi c'est une faute d'avoir mis. 1620.

SEBASTIEN LE NAIN DE TILLEMONT.

P. 323. L'Histoire de *Tertullien* & d'*Origene* est d'un seul Auteur, savoir M. *Thomas du Fossé*, qui a pris le nom supposé du sieur de *la Motte*. Cette histoire est en un seul volume *in-fol.* (M. l'Abbé *Goujet.*) S. LE N. DE TILLEMONT.

P. 324. Le traducteur de *S. Cyprien* est *M. Lombert.* (*Id.*)

M. de Tillemont est encore Auteur des Notes qui sont au bas de la Lettre de M. *Arnauld* contre le recit que fait *Hegesippe* de la mort de *S. Jaques* de *Jerusalem.* Cette Lettre & ces notes se trouvent à la p. 527. & suiv. du tome 8e. des Lettres de M. *Arnauld.* (*Id.*)

P. 326. *N*o. 4. L'Ouvrage cité ici est ainsi intitulé: *Lettre de M. le Nain de Tillemont au R. P. Armand Jean Bouthillier de Rancé Abbé de la Trappe, & les Reponses de cet Abbé: avec un discours preliminaire, des Eclaircissemens sur les faits qui y sont rapportés & plusieurs Lettres & pieces justifi-*

S. 1 E N. DE TILLE-MONT. *catives. Nancy. Joseph Nicolai.* 1705. *in*-12. *pp.* 167. Ce doit être apparemment une nouvelle édition de la Lettre marquée dans la *Republique des Lettres*, où la citation de ce livre n'est pas exacte. (M. l'Abbé *Goujet.*)

P. 328. Le Secretaire de M. *de Tillemont*, qui est aujourd'hui Chanoine de *Laval*, se nomme *Tronchay*, & non pas *Tronchet.*

PIERRE CORNEILLE.

P. CORNEILLE. *P.* 368. IL faut suppléer ici à ce que j'ai mis touchant les differentes pieces qui furent faites à l'occasion du *Cid* de *Corneille.*

Scudery ayant publié en 1637. ses *Observations sur le Cid. in*-8°, un Auteur anonyme y repondit par une brochure *in*-8°. sous ce titre : *la Defense du Cid.* Quelques-uns crurent qu'elle étoit de *Corneille*, mais il assura positivement le contraire dans une courte reponse qu'il fit lui-même, sous le titre de *Lettre Apologetique du sieur Corneille contenant sa Reponse*

ponse aux observations faites par le sieur Scudery sur le Cid. 1637. *in*-8°. *pp.* 6. P. CORNEILLE.

Scudery pour y repliquer adressa une *Lettre à l'Illustre Academie.* (C'est à-dire l'Academie Françoise) *Paris.* 1637. *in*-8°. *pp.* 11. Il y invitoit l'Academie à examiner la piece de *Corneille*, & à lui rendre justice sur le procedé de ce Poëte, qui l'accusoit d'avoir cité à faux; ce qu'il étoit prêt de réfuter, comme il le fit effectivement dans un écrit intitulé: *La preuve des Passages allegués dans les observations sur le Cid. Paris* 1737. *in*-8°. *pp.* 14.

Dans ces entrefaites il parut un petit Ouvrage en faveur de *Corneille* sous ce titre: *La voix publique, à M. de Scudery, sur les observations du Cid. in*-8°. D'un autre côté un assez mauvais Poëte, nommé *Claveret*, irrité de ce que *Corneille* dans sa lettre Apologetique l'avoit cité d'une maniere meprisante, en disant à *Scudery: Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu où beaucoup d'honnêtes gens me placent, je ne sois descendu au dessous de Claveret:* Ce poëte, disje, publia une *Lettre au Sr. Corneille soy-*

P. CORNEILLE. *disant Auteur du Cid. Paris* 1637. *in*-8°. *pp*. 15. Il s'y deffend d'être l'Auteur d'une petite piece de vers qui avoit paru quelque temps auparavant *in*-8°. sous ce titre: *L'Auteur du vrai Cid Espagnol, à son Traducteur François, sur une Lettre en vers qu'il a fait imprimer, intitulée:* Excuse à Ariste; *où après cent traits de vanité, il dit de soy-même;*

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Corneille opposa à ces écrits une Lettre qu'il intitula: *l'Amy du Cid, à Claveret. in*-8°. & dans laquelle il turlupina fort ce Poëte.

Rotrou se mit alors sur les rangs, & pretendit rendre justice au merite de M. *Scudery* & de M. *Corneille* dans une piece fort courte qu'il donna sous ce titre: *L'inconnu & Veritable Ami de Messieurs de Scudery & Corneille. in*-8°. *pp*. 7.

Mayret vint aussi à la traverse, & attaqua Corneille de gayeté de cœur, en publiant une *Lettre à *** sous le nom d'Ariste. in*-8°. *pp*. 8. C'est une critique emportée, mais fort generale.

Corneille ſans faire attention à l'écrit de *Mayret*, continua ſes turlupinades contre *Claveret* par une Lettre qu'il intitula : *Reponſe de *** à *** ſous le nom d'Ariſte. in*-8°. Elle fut ſuivie d'une ſeconde, qui parut ſous ce titre : *Lettre pour M. de Corneille, contre ces mots de la Lettre ſous le nom d'Ariſte*; Je fis donc reſolution de guerir ces Idolatres. *in*-8°. P. CORNEILLE.

On y a ajouté depuis une traduction de l'Epigramme 83 du liv. 9e. de *Martial*, qui regarde *Claveret* ſeul.

Les vers de ce grand Cid que tout le monde admire,
Charmans à les entendre, & charmans à les lire,
Un Poëte ſeulement les trouve irreguliers :
Corneille moque toi de ſa jalouſe envie.
Quand le feſtin agrée à ceux que l'on convie
Il importe fort peu qu'il plaiſe aux Cuiſiniers.

Ce dernier mot tombe ſur *Claveret*, qui étoit *Sommelier dans une mediocre*

P. CORNEILLE. *Maison*, comme *Corneille* le dit dans cette derniere lettre.

Mayret ne lâcha pas prise contre *Corneille*, il publia un *Discours à Cliton sur les Observations du Cid; avec un Traité de la disposition du Poeme Dramatique, & de la pretendue regle des vingt-quatre heures. Paris in-8°. pp.* 103. Il ne mit pas son nom à ce discours; mais il le mit à l'Ouvrage suivant, qui le suivit de près. *Epitre familiere du Sieur Mayret au Sieur Corneille sur la Tragi-Comedie du Cid.* Avec une *Reponse à l'Amy du Cid sur ses invectives contre le Sieur Claveret. Paris.* 1637. *in-8°. pp.* 38.

Un Auteur anonyme aussi peu ami de *Corneille*, que *Mayret*, composa alors *Le souhait du Cid en faveur de Scudery;* titre auquel il joignit cet autre surnumeraire: *Une Paire de Lunettes pour faire mieux ses observations.*

Corneille, sans se nommer, fit tomber toutes ces Critiques par une *Lettre du Desinteressé au Sieur Mayret, in-8°.* où il ne cesse point de bafouer le pauvre *Claveret.*

Il y a bien du verbiage & peu de solidité & de bonne critique dans

toutes ces pieces. Une des meilleures, qui ait paru, est celle qui a pour titre : *Le Jugement du Cid, Composé par un Bourgeois de Paris, Marguillier de sa Paroisse. in-8°. pp. 16.*

FRANÇOIS GENET.

P. 398. ON pouvoit s'étendre davantage sur cet Auteur. Par exemple, on dit qu'il fut arrêté & conduit à l'Isle de *Ré*. Mais il n'alla pas d'abord dans ce lieu. Il fut conduit premierement au *Saint-Esprit*, ensuite à *Nismes*, & de là dans l'Isle de *Ré*. (M. l'Abbé *Goujet.*) F. GENET.

P. 400. On parle d'une traduction de la *Morale de Grenoble* en Latin faite par l'Auteur même, & imprimée à *Paris* après sa mort & ensuite en Italie. Ne confond-t'on point ? Il est sûr que feu *Michel Morus*, mort Principal du College de *Navarre* à *Paris*, traduisit la *Morale de Grenoble* en Latin, étant à *Montefiascone*; où cette traduction fut imprimée, en 1702. & le Traducteur la dedia au Pape *Clement XI.* (*Id.*)

CHANGEMENS, CORRECTIONS & *Additions.*

Pour le Tome seiziéme.

FREDERIC TAUBMAN.

F. TAUBMAN. *P. 6.* ON a recueilli une partie de ses saillies dans un ouvrage intitulé : *Taubmanniana. Lipsiæ* 1703. *in*-8°.

JEAN RENAUD DE SEGRAIS.

J. R. DE SEGRAIS. *P.* 19. C'est en 1712. que sa traduction des Georgiques de *Virgile* a paru par les soins de M. *Parey sieur du Fresne.* (M. l'Abbé *Goujet.*)

BLAISE DE VIGENERE.

B. DE VIGENERE, *P.* 28. LA date de sa mort est marquée dans le Journal du

regne de *Henri IV.* en ces termes. » Le Lundi 19 Février 1596. mourut à *Paris* en sa maison *Blaise de Vigenaire* âgé de 75 ans, d'une maladie fort étrange. Car il lui sortit un Chancre du corps, qui lui gagna de telle façon la bouche, que nonobstant tous les remedes des Medecins & Chirurgiens, il demeura suffoqué faute de respiration. Il étoit homme très-docte, mais vicieux. B. DE VIGENERE.

P. 37. L'Aiguillon de l'Amour divin de S. Bonaventure traduit par Blaise de Vigenere. Paris 1588. *in-12.* C'est la premiere édition. It. *Lyon* 1600. *in-16.* It. *Avec le Mepris du Monde du même Saint, traduit par M. D'Esne. Douay.* 1605. *in-12.*

Les Lamentations de Jeremie en vers libres par le même de *Vigenere*, ont été imprimées, mais sans annotations à *Paris* en 1588. *in-12.*

ANTOINE VALLISNIERI.

P. 88. AJoutez à ses Ouvrages. Une Lettre Latine sur A. VALLISNIERI.

la voix des Eunuques, inferée dans le 7e. tome de la *Bibliotheque Italique* *p.* 124. Elle est datée de *Padouë* le 1 Septembre 1729. & adressée à *Jaques Vernet*, qui l'avoit consulté sur cette matiere.

JEAN ROTROU.

J. Rotrou. *P.* 97. AJoutez à ses Ouvrages. *L'Inconnu & veritable Ami de Messieurs de Scudery & Corneille* (1631.) *in*-8°. *pp.* 7. J'ai parlé de cet écrit ci-dessus dans l'article de *P. Corneille*.

CLEMENT MAROT.

C. Marot. *P.* 132. AJoutez aux Editions de ses Poësies que j'ai marquées, deux autres de l'an 1529. l'une de *Lyon* chez *de Tournes in*-8°. l'autre de *Paris* chez *G. Corrozet. in*-24.

P. 143. Les Pseaumes de *Marot* ont été imprimés avec le Privilege du 19 Octobre 1561. à *Lyon* en 1562. *in*-16.

PHILIPPE GOIBAUD DU BOIS.

P. 167. ON donne à M. *du Bois* le Discours sur les Pensées de M. *Pascal*, & celui sur les Livres de *Moyse*. Mais un ami particulier de feu M. de *la Chaise*, Auteur de l'*Histoire de S. Louis*, m'a dit que ces deux Discours étoient de cet Historien. (M. l'Abbé *Goujet.*) P. G. DU BOIS.

THOMAS SYDENHAM.

P. 209. *N°.* 1. CEtte Methode a été traduite en François par M. *Devaux*, & imprimée avec sa traduction de l'*Abregé de toute la Medecine pratique d'Allen. Paris* 1728. *in*-12. T. SYDENHAM.

JEAN SECOND.

P. 242. AJoutez à ses Ouvrages. *Nænia in mortem V. Cl. Thomæ Mori; Autore Joanne Secundo, falsò ante hac D. Erasmo Roter.* J. SECOND.

J. SE-COND. *adscripta, ac depravatissime edita. Lovanii.* 1536. *Mense Decembri. in-4°.* *pp.* 12. Cette piece de vers avoit déja été imprimée en Allemagne, mais fort peu correcte, & on y avoit omis plusieurs choses. *Jean Second* n'avoit pas voulu la publier, parce qu'il y parle avec beaucoup de vivacité contre le Roy d'Angleterre *Henri VIII.* C'est son frere *Adrien-Marius* qui l'a fait imprimer.

NICOLAS GRUDIUS.

N. GRU-DIUS. *P.* 265. ON voit par le Recueil de ses Poesies, qu'il avoit étudié en 1533. à *Boulogne* sous *Romulo Amaseo*, qui y enseignoit les langues Gréque & Latine, & qu'il eut deux femmes; la premiere nommée *Anne Cobel* de *la Haye*, qui mourut à *Guadalajara* en Espagne l'an 1534. & la seconde appelle *Jeanne Moys*, qu'il vit aussi mourir.

J'ai une édition de ses Poesies, qui a pour titre.

Poemata & effigies trium fratrum Belgarum, Nicolai Grudii, Hadriani

Marii, *Joannis Secundi. Ad Joannis Secundi Reginæ Pecuniæ Regiam accessit Luschi Antonii Vicentini Domus Pudicitiæ & Dominici Lampsonii Brug. Typus vitæ humanæ. Lugd. Bat.* 1612. *in*-8°. C'est *Bonaventure Vulcanius* qui a eu soin de cette édition, dans laquelle il n'y a de *Jean Second* que *Reginæ Pecuniæ Regia.* Toutes les Poesies de *Grudius* n'y sont pas non plus, l'Editeur n'y ayant point fait entrer celles que j'ai marquées aux 4 premiers *N°*. de son article. N. GRUDIUS.

FLAVIO BIONDO.

P. 279. ROma *Triumphans. Brixiæ.* 1482. *in-fol.* F. BIONDO.

Roma instaurata. Veronæ. 1482. *in-fol.* Ces Editions sont marquées par *Maittaire.*

JEAN OWEN.

P. 301. LEs Epigrammes d'*Owen* ont été aussi traduites en Espagnol: *Agudezas de Juan* J. OWEN.

Owen traduzidas por Fr. de la Torre. Madrit. 1674. & 1682. *in-4°. 2 vol.*

ONUPHRE PANVINI.

O. PAN-VINI. P. 335. N°. 10. *Opuscule d'Onuphrius Panvinius, de l'honneur fait par les anciens & premiers Chrétiens aux Corps Saints & Reliques des Martyrs, & de leurs Cimetieres. Arras.* 1613. *in-8°.*

PHILIPPE SYLVESTRE DU FOUR.

P. S. DU FOUR. P. 364. N°. 9. *Traitez nouveaux &c.* La 1e. édition est de l'an 1674. Celle de 1684. est augmentée considerablement par *du Four* lui même. C'elle de *la Haye* l'est aussi, mais par une autre main. (M. l'Abbé *Goujet.*)

BALTHASAR BONIFACIO.

P. 374. AJoutez à ses Ouvrages. B. BONIFACIO.

Musarum liber XXV. Urania ad Dn. Molinum cum 21. fig. emblematicis curiosis. Venetiis. 1628. *in*-4°.

Lettere Poetiche. In Venetia. 1622. *in*-4°.

JOACHIM DU BELLAY.

P. 394. AJoutez au Catalogue de ses Ouvrages les Editions suivantes. J. DU BELLAY.

Amplissimi cujusdam viri Epistola ad Franciscum Lotharingium Ducem Guisianum, cui addita est Elegia Joachimi Bellaii, cum aliquot ejusdem Epigrammatis. Paris. 1558. *in*-4°.

Joachimi Bellaii Poematum libri quatuor, quibus continentur Elegiæ, Amores, varia Epigrammata, Tumuli. Paris. 1558. *in*-4°.

Le premier livre des Antiquités de Rome, & un songe sur le même sujet.

J. du Bellay. *Paris* 1558. *in*-4°. It. *Paris* 1662. *in*-4°.

Tumulus Henrici II. per Joa. Bellaium; Idem Gallice totidem versibus expressus per eundem. Accessit & ejusdem Elegia. Paris. 1559. *in*-4°. It. *Ibid.* 1561. *in*-4°.

Les Regrets & autres Oeuvres Poetiques de Joachim du Bellay. Paris 1559. *in*-4°. It. *Ibid.* 1565. *in*-4°.

Entreprise du Roy-Dauphin pour le Tournoy. Paris 1559. *in*-4°.

Hymne au Roy sur la prise de Calais. Paris 1559. *in*-4°.

Discours au Roy sur la Treve de l'an 1555. *Paris* 1559. *in*-4°.

Divers jeux rustiques & autres œuvres Poetiques de Joachim du Bellay. Paris 1560. *in*-4°.

La défense & illustration de la langue Françoise, avec l'Olive, la Musagnæmachie, l'Anterotique, Vers Lyriques &c. Paris 1561. *in*-4°.

La Monomachie de David & Goliath, avec plusieurs autres Oeuvres Poetiques. Paris 1561. *in*-4°.

Le 4e. *&* 5e. *Livres de l'Eneide de Virgile, avec la Complainte de Didon à Enée prise d'Ovide; la mort de Palinure du* 5e. *de l'Eneide, l'Adieu aux*

Muses du Latin de Buccanan, trad. en François par Joachim du Bellay. Paris 1561. *in*-4°. J. DE BELLAY.

Epithalame sur le Mariage de Philibert Emmanuel Duc de Savoye & Marguerite de France Duchesse de Berry; & entreprise du Roy-Dauphin pour le Tournoy. Paris 1561. *in*-4°.

Recueil de Poësie. Paris 1561. *in*-4°.

Ode sur la Naissance du petit Duc de Beaumont. Paris 1561. *in*-4°.

P. 400. On a dit que ses Poësies Latines sont contenues dans le Recueil imprimé en 1569. *in*-4°. chez *Fred. Morel* sous ce titre: *Xenia & alia carmina.* Cela n'est pas exact, le volume *in*-4°. imprimé en 1569. chez Frederic Morel ne contient que *Xenia, seu illustrium quorumdam Nominum allusiones.* Avec une Elegie *ad Janum Morellum.*



CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome dix-septiéme.

HENRI CORNEILLE AGRIPPA.

H. C. AGRIPPA. *P.* 17. ON pouvoit nommer celui à qui il a écrit sa Lettre du 21. Octobre 1526. C'est *Jean Chapelain, Physicien, ou Medecin de François I.* (M. l'Abbé *Goujet.*)

P. 20. Il y a une autre édition de la traduction de *Turquet*, qui a pour titre : *Paradoxe sur l'incertitude, vanité & abus des Sciences &c.* 1605. in-12. sans nom de lieu.

P. 26. Le Traducteur du petit Traité d'*Agrippa, de la Grandeur & Excellence des Femmes au-dessus des Hommes*, imprimé en François en 1713. à *Paris* chez *Babuty*, est Mr. *d'Arnaudin*, neveu du Docteur de ce nom, mort avant l'âge de 28 ans; il étoit dans l'Etat Ecclesiastique, son

oncle est mort depuis Chanoine du H. C. A-S. Sepulchre à *Paris*. (M. l'Abbé Goujet.) GRIPPA.

P. 30. Aprés ces mots (ligne 2.) *qui ne sont point parmi ses œuvres imprimées*, on peut ajouter. Il avoit encore promis un Commentaire sur ses livres de la Philosophie occulte; un Traité de la Pyromachie, qu'il dit dans une lettre du 10. Octobre 1526. & dans la dedicace de son livre de la vanité des Sciences, avoir fort avancé. *Jean Roger* dans une Lettre écrite à *Agrippa* en 1526. parle aussi d'un Traité de la Steganographie de cet Auteur. (*Id.*)

P. 32. Ajoutez à ceux qui ont parlé d'*Agrippa J. G. Schelhorn* dans ses *Amœnitates Litterariæ Tom.* 2. *p.* 554. On y trouve une longue vie d'*Agrippa*, qui sert de supplement à ce que *Bayle* a omis touchant cet Auteur, ou à ce qu'il n'a touché que legerement.

CHRISTOPHE DE LONGUEIL.

C. DE LONGUEIL. *P.* 38. CE n'est point en 1532. qu'il est mort, comme on a mis par inadvertance, mais en 1522.

GILBERT DE LONGUEIL.

G. DE LONGUEIL. *P.* 45. *N°.* 8. LE Concile de *Nicée* dont il est parlé ici, est le second de cette ville, & le 7e. Oecumenique.

DENIS GODEFROY.

D. GODEFROY. *P.* 50. ON a omis une circonstance, qui meritoit d'être rapportée; c'est qu'en 1618. l'Electeur Palatin l'envoya à *Louis XIII.* qui lui donna de grandes marques d'estime, & lui fit present de son portrait & d'une Medaille d'or. (M. l'Abbé *Goujet.*)

JEAN SAVARON.

P. 87. ON met la premiere édition qu'il a donnée de *Sidonius Apollinaris* en 1608. *in*-8°. J'en ai une revue & corrigée par ce Savant, qui est de l'an 1598. *in*-8°. à *Paris* chez *Adrien Perier, dans la Boutique de Plantin.* Cette édition est sans notes. (M. l'Abbé *Goujet.*) J. SAVARON.

FRANÇOIS GUICHARDIN.

P. 106. ON pouvoit ajouter à ce qu'on dit de l'Histoire de *Guichardin*, que *Jean-Baptiste Adriani* son Concitoyen l'a continuée depuis 1536. jusqu'en 1574. en *Italien* 2 *vol. in*-4°. Cette continuation est estimée. (*Id.*) F. GUICHARDIN.

JAQUES SIRMOND.

P. 155. DU *Maurier* dans ses *Memoires de Hollande* J. SIRMOND.

J. SIR-MOND. p. 437. parle ainsi du *P. Sirmond*: » M. *Grotius* m'a dit avoir oui assu- » rer au *P. Sirmond*, qu'il étoit allé » à *Rome* grand Ligueur, mais » qu'ayant appris là les artifices de la » Ligue, il en étoit revenu Roya- » liste.

GENTIEN HERVET.

G. HER-VET. *P.* 189. ON a omis qu'il fut Grand Vicaire de *Jean de Hangest* Evêque de *Noyon*, & de *Jean de Morvilliers* Evêque d'*Orleans.*

JAQUES PHILIPPE FORESTA.

J. P. FO-RESTA. *P.* 221. ON met une édition de sa Chronique à *Nuremberg* en 1593. Il faut mettre 1493.

JEAN BARCLAY.

J. BAR-CLAY. *P.* 296. L'*Argenis de Barclay. Traduction nouvelle. Par M. l'Abbé Josse, Chanoine de Chartres.*

Chartres 1732. *in*-12. 3 *volumes*. L'Auteur de l'*Argenis*, au jugement de M. *Joſſe*, doit tenir parmi les Romanciers le rang que *Tacite* tient parmi les Hiſtoriens. On trouve ſelon lui, dans *Barclay*, comme dans *Tacitée* ce tour vif & ſenſé, qui fait entendre plus de choſes qu'il ne dit; on y remarque encore la même ſagacité à penetrer dans le cœur des hommes, la même force à peindre leurs vices, & la même habileté à developper les intrigues d'un cœur ambitieux & corrompu. On ne peut douter que ce Roman ne ſoit allegorique. L'Auteur, témoin des horreurs de la Ligue, & vivement penetré des maux qu'elle avoit cauſés à la France, entreprit cet ouvrage pour detromper la multitude toujours diſpoſée à ſe declarer en faveur de ceux qui ſous le voile de la Religion, ou le pretexte ordinaire du bien public, ſacrifient le repos de leur Patrie à leur haine ou à leur ambition. Mais dans la crainte de ſe rendre odieux, & par conſequent inutile à ceux là même qu'il vouloit inſtruire, il a caché ſon veritable deſſein ſous l'en-

J. BARCLAY.

J. BARCLAY. veloppe d'une fable ingenieuse, remplie d'évenemens extraordinaires, de guerres interessantes, d'amours heroiques, & soutenue par une narration embellie de frequentes descriptions & de differens morceaux de Poësie. Ce même motif l'a obligé de charger ses portraits de maniere, qu'il s'y rencontre plusieurs traits qui ne ressemblent point, & qui ne peuvent convenir à la plûpart de ceux d'après qui il les a tirés. On lui a reproché la dureté & l'affectation de son stile, mais ces défauts ne se trouvent point dans la traduction de M. *Josse*, dont le stile est vif & élegant.

P. 298. Le *P. le Cerf*, dans la défense de sa Bibliotheque a corrigé ainsi ce que j'ai rapporté de cette Bibliotheque. » En 1669. le *P. Bugnot* » publia le second volume de *l'Ar-* » *genis* de *Barclay*. Il ne le commen- » ta pas, ainsi qu'avoit fait l'Editeur du premier volume.

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome dixhuitiéme.

JEAN RACINE.

P. 30. ON a oublié sa traduction en vers François du *Santolius Pœnitens.* Elle se trouve dans le 2e. volume des Oeuvres de M. de *Santeuil* p. 301. de l'Edition de 1729. Cette piece a été aussi traduite par l'Abbé *Faydit*, & sa traduction se trouve au même endroit. (M. l'Abbé *Goujet.*) J. RACINE.

ANTOINE GODEAU.

P. 86. *N°.* 46. CEt Ouvrage fut fait à l'occasion de la Paix des Pyrenées. La 2e. édition qui est de l'an 1698. & non 1597. fut donnée à l'occasion d'une autre Paix faite alors recemment. (M. l'Abbé *Goujet.*) A. GODEAU.

A. GODEAU. *P.* 88. La *Morale Chrétienne* fut composée en 1686. & achevée en 1687. L'intention de M. *Godeau* étoit d'oppoſer ce corps de Morale, à celle qui avoit été inſerée dans l'Apologie des Caſuiſtes, qui venoit d'être condamnée, & dans pluſieurs autres Ecrits ſemblables. Mais cet Ouvrage étoit très imparfait, lorſqu'il ſortit des mains de l'Auteur, & il fut remis entre celles de M. *Arnauld*, qui y fit un grand nombre de corrections & de changemens, comme il le dit lui-même dans pluſieurs de ſes Lettres tome 5ᵉ. du Recueil en 8 vol. & ſur tout dans la 369ᵉ. qui eſt toute entiere ſur ce ſujet. Cette morale a eu dans la ſuite d'autres Examinateurs, avant que d'être donnée au Public. J'ai les corrections que M. l'Evêque de *Siſteron* donna en 1708. pour l'uſage de ſon Dioceſe. Elles ſont plus ſeveres que celles qui furent faites vers le même temps par pluſieurs Docteurs de Sorbonne, que le feu Roi avoit nommés pour l'examen & la correction de cette morale. Enfin c'eſt aprés avoir été bien des fois retouchée & rema-

remaniée, que cet Ouvrage a vû le jour en 1709. (*Id.*) A. GODEAU.

N°. 55. L'*Abregé des Maximes* &c. n'a point été traduit par M. *Godeau* Evêque de *Vence*; mais par M. *Godeau*, ancien Recteur de l'Université de *Paris*, qui est actuellement Curé de *S. Cosme*. Il y a, à la verité à la tête l'Eloge de D. *Barthelemi des Martyrs*, par M. *Godeau* Evêque de *Vence*; mais c'est tout ce qu'il y a de lui. M. l'Abbé d'*Olivet* y a été trompé le premier.

ISAAC CASAUBON.

P. 137. L'Edition des Caracteres de *Theophraste* de l'an 1612. n'est pas la seconde, mais la troisiéme, comme porte le titre. I. CASAUBON.

P. 138. *N°.* 12. L'Edition de *Suetone* que j'ai rapportée à l'an 1595. est de 1596.

ANDRE' VALLADIER.

A. VALLADIER. *P.* 157 M L'Abbé *Goujet*, Chanoine de *S. Jaques de l'Hopital*, m'a écrit à l'occasion de cet Article, une Lettre, qui renferme des choses si curieuses & si interessantes, que je l'insererai ici en son entier. Voici la maniere dont s'exprime ce savant Abbé.

Vous avez, dites vous, donné cet Article tel que vous l'avés reçu; mais comme vous l'avez adopté, & que d'ailleurs je n'ai point l'honneur de connoître celui qui vous l'a communiqué, vous ne trouverez pas mauvais que je vous adresse à vous-même mes remarques.

Il y a dans cet article 1°. des omissions très-considerables. 2°. des fautes contre la verité de l'histoire. Les unes & les autres viennent de ce qu'on n'a pas eu le soin de consulter les ouvrages de celui dont on avoit entrepris de parler, & en particulier *la Tyrannomanie étrangere*, où l'Auteur entre dans le détail de

ce qui le regarde. Je fupplérai aux omiffions, & je corrigerai les fautes, au moins en partie, en fuivant l'ordre de l'article de *Valladier*, tel que vous le rapportez, conformement au Memoire qui vous a été envoyé. A. VALLADIER.

1°. Vous le dites (*p.* 158.) né à *Saint-Pal. Valladier* marque lui même le lieu de fa naiffance, fans le nommer neanmoins, lorfqu'il dit p. 21. de fa *Tyrannomanie*, que le *P. Cotton*, Jefuite, étoit de *Montbrifon* en Foreft à trois ou quatre lieues du lieu où lui-même étoit né. Refte à examiner fi *Saint-Pal* quadre avec ce recit. (*Il quadre, puifqu'il eft fitué à cette diftance de Montbrifon.*)

2°. Vous dites qu'il fit une partie de fes études à *Lion*. Il dit lui même p. 29. du même ouvrage, qui fera toujours mon garant, *qu'il avoit fait fes premieres études à Billon*, ville d'Auvergne; & p. 16. parlant du temps de fa premiere jeuneffe, il dit qu'il a fait un long fejour à *Avignon, qu'il a cultivé cette ville de fes Poëfies, de fes lectures, de fes harangues, de fes predications*; qu'il y a connu particu-

A. VALLADIER. lierement le celebre *Genebrard*, qui n'étoit plus à *Avignon* dès la fin de 1596. au plus tard. En ſuppoſant avec vous *Valladier* né vers 1570. il n'avoit pas encore 26 ans, lorſque *Genebrard* fut contraint de ſe retirer d'*Avignon*, où il s'étoit refugié. De ces 26 ans *Valladier* en avoit paſſé une partie à *Billon* pour y faire ſes premieres études; il avoit depuis *cultivé Avignon de ſes Poeſies*, *de ſes lectures &c.* avant même que d'y connoître *Genebrard*, qui lui donna ſon amitié, malgré ſa jeuneſſe, à cauſe de la beauté de ſon eſprit;& il eſt certain que *Valladier* profeſſoit déja les Humanitez à *Avignon* en 1590. & qu'il y eut vers le même temps pour diſciple M. *Peireſc*, devenu depuis ſi celebre, comme le rapporte *Gaſſendi* p. 20. de la vie de ce ſavant, de l'Edition de *Cramoiſi. in*-4°. 1641. Dans quel intervalle voulez vous que *Valladier* ait été faire une partie de ſes études à *Lion*. Auſſi dans la deſcription, pour ainſi dire, qu'il nous fait de ſes differentes habitations ſucceſſives, & de l'ordre qu'il y a gardé, *Lion* ne vient il qu'aſſés tard; car il

paroît qu'il y alla pour la premiere fois au sortir d'*Avignon*, encore ne fit-il alors qu'y passer. A. VALLADIER.

3°. Vous ajoutez que ses parens voyant les progrès qu'il avoit fait dans ses études, n'épargnerent rien pour son éducation, & qu'ils l'envoyent à *Paris*, où il se fit bientôt connoître, quoique jeune, par des sermons &c. Il semble, selon ce recit, qu'au sortir de ses études, il soit venu à *Paris*. Vous avez vû le contraire. De *Billon* il alla à *Avignon*, où il fit un long sejour. Il dit lui-même qu'il y demeura huit ou neuf ans de suite. Il n'attendit point qu'il fût à *Paris* pour prêcher; il n'auroit pas exercé le ministere de la Predication bien jeune, comme vous le dites: on le vit dès *Avignon*, frequenter les Chaires, & comme il le dit lui-même p. 16. & suiv. prêcher avec applaudissement, gagner par ses discours & ses Poesies l'affection de la ville d'*Avignon*, qu'il appelle au même lieu *sa très-chere Cité*. Aprés un séjour de huit à neuf ans de suite à *Avignon*, il fit bien des courses avant que de venir à *Paris*, où l'on

A. VALLADIER. le vit au plûtôt en 1606. âge d'environ 36 ans.

Mais 4°. Avant que de le faire sortir d'*Avignon*, trouvez bon que je supplée à une omission considerable, que l'Auteur de cet Article a faite. C'est que *Valladier* a été 23 ans Jesuite, & que l'on n'y dit pas seulement qu'il l'ait été. Je vous renvoye pour la preuve au premier livre & aux suivans de la *Tyrannomanie*. Vous y verrez dès la page 16. qu'il a *conversé à Avignon sous la regle & le drapeau de la Compagnie de Jesus*; & ailleurs *qu'il sortit de la Societé au mois de Juillet* 1608. *après y avoir demeuré* 23 *ans*. Cette omission en a entrainé plusieurs autres, ausquelles le recit suivant va suppléer.

L'estime generale que *Valladier* s'étoit acquise dans *Avignon*, & l'amitié même dont on lui donnoit frequemment des marques exterieures exciterent la jalousie du P. Recteur de la maison où il demeuroit, & l'aigrirent vivement contre lui. *Valladier* y resista pendant quelque temps, & l'affection qu'il avoit pour *Avignon*, & que cette ville

avoit pour lui, l'y retint malgré cette tempeste ; mais enfin il fallut y ceder. A. VALLADIER.

Contraint d'abandonner *sa très-chere Cité*, il alla à *Lyon*, où il ne fit presque que passer. De là il se rendit à *Moulins*, où il fut envoyé, pour *y jetter*, dit-il, *les premieres pierres d'un College*. De *Moulins* il passa à *Dijon*, où il fit un sejour assés long. Il y prêcha longtemps à la Sainte Chapelle, & y eut une conference avec le Ministre *Cassegrain*, devant une nombreuse & respectable assemblée, qui fut témoin de la science Theologique & de l'éloquence de *Valladier*, & de la defaite du Ministre Protestant.

Je ne sai combien il demeura à *Dijon*, mais il y demeura longtemps; c'est lui même qui le dit, & on doit l'en croire. Or ce ne fut qu'aprés ce long sejour qu'il retourna à *Lyon*, non pour n'y faire que passer, comme la premiere fois, mais pour y demeurer quelque temps, & y travailler.

Sa premiere occupation fut d'y composer en Latin une Apologie pour les Jesuites, où *Expostulation*

A. VALLADIER. *Apologetique pour la défense de ces Peres* (contre le *Cathechisme des Jesuites*, & un autre ouvrage intitulé: *Ingenua & vera Oratio &c.*) qui fut imprimée au même lieu chez *Cardon* avant l'an 1606, puisque ce fut en partie, par ce qu'on en trouva la Latinité belle, que *Henri IV.* le fit mander vers la fin de 1605. pour venir travailler aux Annales de son Regne. On n'a point parlé de cette Apologie dans le Catalogue que l'on a donné des Ouvrages de *Valladier* à la fin de son Article.

Lorsque cet ouvrage, qu'il avoit entrepris par l'ordre de son General, eut été achevé; maître de son temps, il l'employa, comme il avoit fait jusqu'alors, à exercer le ministere de la parole, pour lequel il paroît qu'il avoit beaucoup d'attrait & de talent pour son siecle. Il expliqua les Epitres de *S. Paul*, & prêcha ensuite Avent & Carême, jusqu'à ce que *Henri IV.* eût ordonné au *P. Cotton* de le faire venir à *Paris*, pour y prêcher dans l'Eglise de Nôtre-Dame, & écrire les Annales de son Regne, comme je l'ai deja dit.

Le

Le *P. Cotton*, qui avoit une grande affection pour *Valladier*, & qui avoit eu lieu de connoître ses talens, obéit avec joye aux ordres du Prince; mais un interest particulier en retarda assés longtemps l'exécution. Le Superieur de la Maison, où *Valladier* demeuroit à *Lyon*, comptant lui-même s'avancer à la Cour, vit avec peine que l'on pensoit à un autre. Il supprima les lettres du *P. Cotton*, & *Valladier* n'en eut connoissance que quelque temps après par le moien de l'Archevêque de *Vienne*, & du President *de Villars*, frere de ce Prelat, à qui le *P. Cotton* avoit écrit pareillement les intentions de *Henri IV.* & qui ignorant ce que le Superieur de *Lyon* avoit fait, firent à *Valladier* quelques reproches, de ce qu'il tardoit si longtemps à repondre aux Lettres du Confesseur du Roy. *Valladier* encore plus Surpris, & se doutant bien que son superieur, dont il avoit penetré les intentions, avoit supprimé ces lettres, l'alla trouver, lui parla avec force, & s'attira par-là une persecution assez vive, qui le conduisit enfin à une A. VALLADIER.

A. VALLADIER. sortie de la Compagnie : Mais cet orage ne s'éleva que par degrés. D'abord *Valladier* accablé de chagrin, & succombant sous le poids de ses occupations, tomba malade. On jugea qu'il falloit qu'il abandonnât le travail, & qu'il allât respirer son air natal. Il le fit, sa santé revint, & il en donna avis à son Superieur de *Lyon*. Mais celui-ci, qui n'étoit pas fâché de le voir éloigné, loin de lui accorder la liberté de revenir, ne lui fit même aucune reponse.

Valladier s'en consola du mieux qu'il put, & se retira pour quelque temps à *Billon*, d'où il alloit prêcher à *Riom*, à *Clermont*, à *Issoire*, à *Sauxillanges*, & ailleurs.

Le Superieur de *Lyon* profitant de cette longue absence écrivit au *P. Richeome*, qui étoit alors Provincial, que *Valladier* avoit quitté la Compagnie, & qu'il erroit dans l'Auvergne. Le Provincial étonné de cette nouvelle, & ne pouvant la croire vraie, vient à *Billon*, trouve le contraire de ce qu'on lui a marqué, decouvre tout le mystere, & en attendant qu'il puisse faire rendre justice

à son ami, il l'envoye au college du *Puy*, *afin qu'il fût plus proche du lieu de sa naissance.* Cependant le Superieur de *Lyon* prenant les sentimens qu'il auroit voulu voir dans *Valladier*, contrefait l'écriture de celui-ci, parle en son nom, & lui fait dire entr'autres choses, dans une lettre qu'il feint lui être adressée, qu'il ne peut plus vivre dans la Societé, & qu'il s'en retire. Il montre ensuite cette fausse lettre au P. *Richeome*, qui la croyant vraie, y fait une reponse assés vive, qu'il envoye à *Valladier* même.

A. VALLADIER.

Celui-ci connoissant par-là qu'il n'étoit pas à la fin des contradictions qu'on lui preparoit, resolut d'y mettre fin lui-même, en sortant réellement de la Societé. Suivant cette resolution, il vient à *Paris*, voit le *P. Cotton*, prend ses avis & des recommendations, arrive à *Dijon* au mois de Décembre 1607, en part à la fin de Fevrier 1608, prend le chemin de *Rome*, où il arrive le second Dimanche de Carême de la même année; & sans perdre de temps il va communiquer son dessein & ses mo-

A. VALLADIER. tifs à son General *Claude Aquaviva.* Ce Pere l'écoute, desapprouve la conduite du Superieur de *Lyon*, tâche de le consoler, veut le retenir dans la Compagnie, & même à *Rome*, & le prie de se charger de continuer *l'Histoire de la Societé* commencée par *Orlandin.*

Valladier consent à demeurer Jesuite, à condition qu'on le renvoyeroit dans sa Province, & que l'on puniroit ceux qui l'avoient persecuté. Ces deux propositions furent examinées dans plusieurs conferences. La premiere ne trouva pas de grands obstacles; mais le General n'ayant pas voulu consentir à la seconde, *Valladier* se pourvut devant le Pape *Paul V.* qui renvoya son affaire devant les Cardinaux *Seraphin*, & *de Givry*, qui le servirent selon ses desirs. Il eut encore deux autres audiences du Pape, qui le reçut toujours avec bonté, & qui l'écouta avec attention. Avant la seconde il lui fit expedier des lettres de Protonotaire Apostolique, & dans la seconde il lui permit, & lui conseilla même de quitter la Societé.

Valladier demandoit au General des Lettres patentes qui le dechargeassent de tout engagement envers elle. *Paul V.* à qui il fit part de cette demande dans la seconde audience, lui dit de dresser lui-même ces Lettres ; ce qu'il fit. Elles sont fort honorables pour *Valladier*, qui sortit ainsi de la Compagnie de *Jesus* au mois de Juillet 1608. après y avoir été 23 ans, ainsi que je l'ai dit. A. VALLADIER.

Il ne demeura pas longtemps à *Rome* après cette sortie ; car il étoit de retour à *Paris* à la fin de Septembre de la même année, & dès 1609. il y prêcha l'Avent & le Carême dans les meilleures Chaires de cette ville.

Dès le mois d'Octobre 1608. il fut presenté au Roi *Henri IV.* qui lui fit beaucoup d'accueil, & commanda qu'on lui expediât des Lettres de retenue de Predicateur ordinaire du Roy, & en attendant, il voulut que les gages attachés à cette fonction lui fussent payés aussitôt après l'expedition de ses Lettres, qui sont du 26 Octobre 1608. *Valladier* prêta serment le 27 Mai de l'année suivante. Il fut employé en même

A. VALLADIER. temps sur l'Etat en qualité d'Aumosnier, titre qui étoit inseparable de la qualité de Predicateur ordinaire du Roy.

Vers le même temps le Cardinal *de Givry*, qu'il avoit connu à *Rome*, & qui s'y étoit declaré son Protecteur, revint à *Paris*; & comme il avoit été nommé à l'Evêché de *Mets*, pour lequel il se disposoit de partir, il jetta les yeux sur *Valladier* pour en faire son grand Vicaire, & en demanda l'agrément au Roi. *Valladier*, pour qui ce parti n'avoit pas beaucoup d'attrait, & qui auroit beaucoup mieux aimé s'attacher au Cardinal *de Joyeuse*, qui d'ailleurs l'en pressoit fortement, fit naître plusieurs obstacles, pour empêcher l'Evêque de *Mets* de réussir; mais ce Prelat sollicita si vivement *Henri IV*. que ce Prince ordonna à *Valladier* de suivre l'Evêque à *Mets*. Il fallut donc obeir, & *Valladier* étoit déja en cette ville en 1609. puisqu'il y prêcha une Octave du S. Sacrement.

Il revint l'année suivante à *Paris*, mais seulement pour y prêcher le Ca-

rême à *S. Paul*, & il nous assure p. 82. de sa *Tyrannomanie*, que *Henri IV.* venoit de le designer pour l'Evêché de *Toul*, lorsque ce Prince fut tué en 1610. *Valladier* fut chargé d'en prononcer l'Oraison funebre, qui a été imprimée; on l'a encore oubliée parmi ses Ouvrages. A. VALLADIER.

L'année suivante il fut fait Chanoine & Primicier, ou Princier (c'est le terme) de l'Eglise de *Mets*, sur les instantes demandes que *Louis XIII.* en fit au Pape: *Valladier* avoit eu ordre de se trouver au Sacre de ce Prince; il y avoit assisté en effet, & il y auroit même prêché, si la foule de ceux qui étoient dans l'Eglise ne l'eût empêché de parvenir jusqu'à la chaire.

Comparez maintenant ce recit, M. R. P. avec ce que dit l'Auteur de l'Article, que vous avez inseré dans vos Memoires. Vous verrez. 1°. Qu'il n'a pas dit un mot de tout ce que je viens de dire, & que j'ai tiré des Ecrits même de *Valladier*. Cependant ces faits & ces circonstances ne devoient pas s'omettre. 2°. Qu'il faut abandonner tout ce que l'Article dit

A. VALLADIER. qu'il fit une partie de ses études à *Lyon*; qu'il vint aussitôt après à *Paris*; que ce fut là qu'il commença à connoître le Cardinal *de Givry*; que comme *Valladier* lui étoit fort attaché, il ne put refuser la qualité de son Vicaire General &c.

Permettez-moi d'examiner maintenant ce qui est dit dans le même article de la Nomination de *Valladier* à l'Abbaye de *S. Arnoul* de *Mets*, & des contestations qu'il eut à essuyer à cette occasion.

Je conviens avec vous que *Valladier* fut appellé à cette Abbaye par l'élection des Religieux, faite capitulairement après la mort du dernier possesseur, *Charles de Senneton*, *arrivée le* 28 *Juin* 1611. date que l'on a omise. Je conviens encore que *Louis XIII.* confirma cette élection par un Arrêt de son Conseil privé. On pouvoit ajouter que cet Arrêt avoit été donné le 14 Février 1612. plus de sept mois après l'élection du nouvel Abbé, parce que *Louis XIII.* fit d'abord bien des difficultés pour confirmer cette élection; mais ces circonstances sont peu considerables, celles

qui suivent le sont davantage. A. VALLADIER.

Cet obstacle levé, dit on, il en survint un autre. Le Cardinal de *la Rochefoucault* avoit obtenu des Provisions en cour de Rome de l'Abbaye de *S. Arnoul*, &c.

1°. *Valladier* jouit paisiblement de son Abbaye pendant près de deux ans. 2°. Ce n'étoient point des Provisions de l'Abbaye, que *François de la Rochefoucault* avoit obtenues, mais une pension de deux mille livres sur cette Abbaye, par une Bulle de *Paul V.* donnée le 5 Novembre 1613. Il est dit seulement à la fin de cette *Bulle de Reserve*, que si l'Abbé de *S. Arnoul* vient à être privé de l'Abbaye, il sera *loisible* au Cardinal, de prendre *possession réelle, actuelle, & corporelle du regime & administration d'icelle, par lui ou autre en son nom. Valladier* trouva cette Bulle contraire à ses droits, & il y eut sur cela une consultation des Docteurs, qui declarerent que la pension étoit nulle. Muni de cette Consultation, *Valladier* forma opposition pour empêcher l'effet de cette Bulle, & le Cardinal de son côté fit saisir les

A. VALLADIER. revenus de l'Abbaye. Cette contestation fut vive & longue. L'Abbé & les Fermiers ayant presenté deux Requêtes, obtinrent enfin une main-levée de la saisie. » Sur ce intervint » Arrêt contradictoire avec le Cardi-» nal, de main-levée des deux tiers » seulement de l'Abbaye, la saisie » tenant sur l'autre tiers. Cet Arrêt » est du 5 Decembre 1614.

Peu de temps après le Cardinal fut débouté entierement de ses demandes & privé de sa pension, suivant l'avis des Commissaires nommés par le Conseil. Mais au mois de Janvier 1617. par l'entremise du Cardinal *Ubaldini*, Nonce du Pape, *Valladier* consentit à la pension aux conditions suivantes. 1°. Que le Cardinal de *la Rochefoucault* déposant toute aigreur deviendroit son ami. 2°. Qu'il le quitteroit de tous arrerages, qui alloient à dix mille livres, & qu'il n'en payeroit que trois mille en deux payemens. 3°. Qu'il lui accorderoit main-levée pure & simple de la saisie de l'autre tiers des revenus de l'Abbaye. Ces conditions furent acceptées, & en consequence

il y eut un Arrêt d'Appointé au conseil le 30. Janvier 1717. A. VALLADIER.

Cette affaire paroissoit donc finie; mais elle ne fut qu'assoupie, & le Cardinal de *la Rochefoucault* ne tarda pas à la reveiller. Oubliant ses promesses, il voulut obliger *Valladier* à lui payer les dix mille livres d'arrerages dont il l'avoit quitté pour trois mille; & cette nouvelle chicane fut suivie de beaucoup d'autres, dans lesquelles je ne pretens point entrer. Voyez le dixieme livre de la *Tyrannomanie étrangere.*

Le Cardinal soulevoit tout le monde contre l'Abbé, & celui-ci ne tarda pas à se voir frustré de sa pension de Predicateur ordinaire du Roi, & du revenu de son Abbaye, qui fut saisi de nouveau; hors d'état de prêcher à *Paris* par les intrigues de ses ennemis, & quelquefois même en peril de sa vie.

Le Cardinal poussant même alors ses vues plus loin, prétendit à la possession entiere de l'Abbaye sous pretexte de regrès, faute de payement de sa pension. L'Abbé de *S. Arnoul* las de ces vexations, crut les faire

A. VALLADIER. finir, en faisant avec l'agrément du Roi une cession du Regime & administration de son Abbaye au Pape *Paul V.* en faveur de *Nicolas François* Prince *de Lorraine.* En consequence le Pape donna à ce Prince l'Abbaye de *S. Arnoul* en Commande, » pour tenir sa vie durant le » regime & l'administration dudit » Monastere tant au spirituel qu'au » temporel; & afin que *Valladier* » ne souffrît point de cette cession, » *Paul V.* lui accorde par les mêmes » Bulles, datées de *Rome* le 13 Septembre 1618. le nom, le titre, la » denomination dudit Monastere, » & tous & chacuns les fruits, Droits, » Decimes, subventions, émolumens ordinaires & extraordinaires, » avec pouvoir de les percevoir librement sa vie durant par lui ou » autre en son nom. En outre la » pleine, libre, & entiere collation, » provision, presentation, & autre » quelconque disposition de tous & » chacuns les Benefices Ecclesiastiques, & offices dependans dudit » Monastere, avec la totale & entiere » jurisdiction & authorité tant au

» spirituel qu'au temporel : ensem- » ble tous les Privileges, Droits &c. » tels qu'il en pouvoit jouir avant » ladite Cession. Ces Bulles si avantageuses & si honorables pour *Valladier* ne firent qu'aigrir ses ennemis contre lui.

On obtint un decret de prise de Corps, avec le quel on alla à *Pont-amousson*, où il s'étoit retiré, pour se saisir de lui: mais en ayant eu avis, il s'étoit refugié à *Nanci*, d'ou il alla à *Clairvaux*. Il étoit dans ce Monastere le jour de l'Annonciation de l'an 1620. & peu après il vint à *Paris*, toujours poursuivi, & ayant manqué plusieurs fois d'être arrêté.

Enfin après bien des traverses & des perils, il fut rétabli en 1621. & rendu à son Eglise de *S. Arnoul*, où il officia pour la premiere fois depuis ces troubles, le jour de l'Annonciation de cette année. Il pardonna à ses ennemis, & en particulier à ceux des anciens Moines de *S. Arnoul*, qui avoient été les principaux auteurs de ses persecutions, & ceux-ci donnerent à leur tour le 20 Avril 1622. un desaveu formel de la prétendue

A. VALLADIER. procedure criminelle, qui avoit été faite contre lui en leur nom.

Valladier se crut enfin tranquille & ne le fut pas. Quelques Religieux dereglés ne cesserent de lui tendre des pieges, de lui susciter de fâcheuses affaires, & d'attenter même à sa vie. Je n'ai que faire de vous avertir, M. R. P. que le detail dans lequel je viens d'entrer, est aussi different de ce qui est dit dans l'article, que vous avez inseré, que le jour l'est de la nuit. Il suffit de comparer l'un avec l'autre pour en être convaincu.

P. 161. Vous tenez un langage encore bien different de celui de *Valladier.* Vous pretendez que ce fut lui qui appella les Moines de *S. Vanne* dans son Abbaye, & il dit le contraire. Il assure que le desir qu'il avoit toujours eu d'introduire la discipline reguliere dans son Abbaye, & qui avoit été le premier pretexte des persecutions ausquelles il s'étoit vû exposé, le pressant plus que jamais lors de sa retraite en Lorraine, le Pape lui permit d'agir, par un bref de l'an 1618. *Valladier* ajoute

qu'il avoit déja traité en 1617. avec le Prieur de *S. Germain des Prés* à *Paris*, qui lui avoit promis de lui envoyer des Religieux exacts & soumis, mais que les Officiers de Mr. de *Vaudemont* firent tant par leurs sollicitations à Rome, qu'ils y introduisirent des Religieux de *S. Vanne*. Ce ne fut donc pas *Valladier* qui les fit venir; ce fut malgré lui qu'ils furent introduits.

A. VALLADIER.

Ces Religieux firent mettre dans le bref de *Rome* en date du 22 Decembre 1618. la clause, *motu proprio*, contraire aux libertés de l'Eglise de France; & deux autres clauses : la 1e. que la Collation de l'Abbaye de *S. Arnoul* demeureroit au Pape; la 2e. que les anciens Religieux, qui étoient encore sept ou huit, ne dependroient plus de lui, mais des Superieurs Lorrains de la Congregation de *S. Vanne*.

On fit plus; pendant que *Valladier* n'étoit point à *S. Arnoul*, & qu'il étoit comme captif en Lorraine, on profita de son absence, & de son défaut de liberté pour introduire ces Benedictins au nom de Mr. de

A. VALLADIER. *Vaudemont*, qui n'en avoit aucun pouvoir. On établit au même nom un Receveur, un Procureur & un Intendant de l'Abbaye, sans faire mention du veritable possesseur, comme s'il n'eût plus été Abbé. Il y eut encore plusieurs autres circonstances frauduleuses, qui furent cachées à *Valladier*, & dont les nouveaux hôtes profiterent en temps & lieu, comme on peut le voir dans le 15e livre de la *Tyrannomanie* p. 463. & suiv. Cependant cette introduction des Religieux de *S. Vanne* fut confirmée par des lettres patentes de Louis XIII. du 6 Fevrier 1619. avec quelques restrictions par rapport aux clauses contenues dans le Bref du Pape.

Le mois d'Octobre suivant il y eut un Traité passé entre l'Abbé & ces nouveaux Moines. *Valladier* fut neanmoins toujours en dispute avec eux, parce qu'ils chercherent continuellement à empiéter sur ses droits & à se soustraire à sa jurisdiction : & ses anciens ennemis profitant de cette division, on renouvella contre lui les procedures & les calomnies avec

avec plus de fureur qu'auparavant. A. VALLADIER.

L'affaire portée au Parlement, M. *Servin* Avocat General, plaida d'office en 1620. à la seconde des Enquestes, en faveur de *Valladier*, dont il fit connoître l'innocence. Cependant l'affaire fut appointée au Conseil, & ceux qui l'avoient commencée n'oserent la poursuivre.

Valladier s'est contenté aussi de faire imprimer un long extrait du Plaidoyer de Mr. *Servin* avec l'Arrêt qui appointe l'affaire au Conseil, & qui fut rendu le lundi 31 Août 1620. On trouve l'un & l'autre à la fin de la *Tyrannomanie étrangere* de l'Edition de 1626. *in*-4o. Vous en citez une autre *in*-8°. de 1615. je ne doute point qu'elle n'existe; mais j'ajoute qu'en 1618. *Valladier* donna l'ouvrage suivant, le troisiéme que l'on ait oublié de mettre dans le Catalogue qui est à la fin de son article. J'ai parlé des deux autres plus haut. Celui-ci est intitulé: *Factum, ou Prolegomenes de la Tyrannomanie in*-4°. contre *Lazare de Selve* &c. adressé au Duc d'*Espernon* avec un placet à la fin au même, sans nom de ville ni de Libraire.

A. VALLADIER. Dans le même Catalogue 1°. en parlant du *Labyrinthe Royal* &c. On dit que cet ouvrage ne porte point le nom de *Valladier*, mais que le *P. le Long* le lui donne ; il falloit citer *Valladier* lui-même qui s'en dit auteur p. 16. de sa *Tyrannomanie*. Edit. de 1626. La ville d'*Avignon* l'avoit choisi pour conduire l'entrée de la Reine.

2°. En parlant de la vie de *Sainte Françoise*, que *Valladier* fit imprimer sous le titre de *Speculum* &c. on pouvoit remarquer qu'il fit cet ouvrage à *Rome*, lors de la Canonisation de cette Sainte, sous *Paul V*. mais qu'étant venu peu après à *Paris*, il y fit imprimer cet Ouvrage.

3°. Le titre entier de la Tyrannomanie est : *La Tyrannomanie étrangere : ou Plainte libellée au Roi pour la conservation des SS. Decrets ; des Concordats de France & de la Nation Germanique ; de l'autorité & Majesté du Roi ; des Droits du Royaume ; & des saintes libertés de l'Eglise Gallicane, par M. André Valladier* &c. Ce titre au reste promet beaucoup plus qu'il ne donne, & ceux qui ont mis cet

Ouvrage au rang de ceux qui traitent des libertés de l'Eglise Gallicane, se sont trompés. Il ne s'y agit presque que des contestations où *Valladier* s'est trouvé enveloppé, & l'Auteur n'y traite de nos libertés qu'en passant, & quelquefois pour servir de preuves aux droits qu'on lui disputoit. A. VALLADIER.

Ce 3e Juin 1732.

P. 164. Le *P. Calmet* dans son *Histoire de Lorraine* tom. 3. p. 746. met la mort de *Valladier* le 13 Août.

P. 168. L'Histoire Manuscrite citée à la fin de l'article de *Valladier*, n'est pas seulement une Histoire du Comté d'*Avignon*; en voici le titre: *Ecclesiæ Monarchiæque Galliarum nascentis historia, ab antiquitate Avenionum repetita.* (M. l'Abbé *Goujet.*)

LOUIS COUSIN.

P. 189. M. *Cousin* ne fut pas seulement attaqué par l'Abbé *Menage* sur la sterilité de son Mariage, mais encore par l'Abbé *Fraguier*, irrité contre lui de ce qu'il L. COUSIN.

avoit mal parlé dans les Journaux des Scavans d'un des derniers ouvrages du *P. Bouhours*. Les pieces que l'Abbé *Fraguier* composa à cette occasion sont fort Satyriques ; on les trouve dans le Recueil de ses Poesies. (*Id.*)

JEAN DE LABADIE.

J. DE LABADIE. *P.* 386. VOici une seconde Lettre de M. l'Abbé *Goujet*, qui n'est pas moins curieuse que celle que je viens de donner. Le public y perdroit trop, si je voulois n'en rapporter que le precis ; ainsi je l'insererai ici toute entiere, de même que la precedente.

Je vous avoue, M. R. P. que j'ai été un peu surpris, qu'aiant eu dessein de donner un article de *Labadie*, vous n'aiez pris pour guide que M. *Basnage*. C'est un Auteur estimable, j'en conviens, & vous avez eu raison de le consulter ; mais vous ne deviez pas negliger quatre Auteurs contemporains de *Labadie*, qui ont écrit expressement de ce qui le re-

garde, & qui s'accordans entre eux, ne conviennent pas toujours avec ce que vous rapportez. Ces quatre Auteurs sont : J. DE LABADIE.

1°. *Avis Charitable à M. M. de Geneve touchant la vie du S^r. Jean Labadie, cy-devant Jesuite dans la Province de Guyenne, & après Chanoine à Amiens, puis Jansenifte à Paris; de plus Illuminé & Adamite à Toulouse; & ensuite Carme & Hermite à la Graville au Diocese de Bazas, & à present Ministre audit Geneve. Par Mauduict. A Lyon chez Antoine Offray* 1664. *in-*12. *de* 30 *pages.*

2°. *Lettre du R. P. Antoine Sabré, Prêtre, Religieux Solitaire, écrite au S^r. Labadie, sur le sujet de sa profession de la Religion P. Reformée,* imprimée à *Bazas par ordre de Mgr. l'Evêque,* & depuis à *Paris. in-*4°. 1651.

3°. *Lettre d'un Docteur en Theologie* (M. *Arnauld*) *à une personne de condition & de pieté sur le sujet de l'Apostasie du S^r. Jean de Labadie, du* 1. *Mars* 1651. *in-*4°. sans nom de ville, ni d'Imprimeur.

4°. *Defense de la pieté & de la foi de la Sainte Eglise Catholique, Apo-*

J. DE LABADIE. *stolique & Romaine, contre les mensonges, blasphêmes & impietés de Jean Labadie, Apostat; par le Sr. de Saint Julien* (M. *Hermant*, Chanoine de *Beauvais*) *Docteur en Theologie. Paris* 1651. *in*-4°. Avec approbation des Docteurs.

Vous auriez pu même ajouter à ces quatre ouvrages la *Relation touchant le P. Jean Labadie au sujet de sa sortie de la Societé de Jesus. à Bourdeaux &c.*

En consultant toutes ces pieces vous auriez mieux fait que moi les Remarques que je prens la liberté de vous envoyer, & vous en eussiez fait un meilleur usage.

1°. Je ne sçai si ce n'est pas un peu gratuitement que vous avez orné d'un *de*, le nom de *Labadie*, & que vous avez fait de son pere un Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & un Gouverneur de *Bourg*. La pluspart des Auteurs contemporains, & de ceux qui sont venus depuis, appellent simplement le premier *Jean Labadie*, & à l'egard de l'autre, ils sont bien éloignés d'en faire un Gentilhomme ordinaire de la Chambre

J. DE LABADIE.

du Roi. *François Manduict*, qui étoit du Pays de *Labadie*, & qui l'avoit connu particulierement aussi-bien que sa famille, dit dans son *Avis charitable* p. 8. Que le pere de cet Apostat étoit un simple Soldat de fortune de Gascogne, qui fut fait Lieutenant dans la Citadelle de *Bourg*, par Mr. *Tilladet*, qui en étoit alors Gouverneur ; il ajoute qu'il s'y maria avec une nommée *Coibot*, fille d'un bourgeois, bonne Catholique, & qui mourut agée de 44 ans vers 1660. Car *Mauduict* écrivoit ceci en Juillet 1662. & il dit que cette femme, mere de *Labadie*, étoit morte, il y avoit environ deux ans. Je rapporte ces circonstances, dit *Mauduict*, parce que je sçai que *Labadie* a la vanité de vouloir passer pour Gentilhomme.

2°. Il n'est pas vrai que les Jesuites l'ayent chassé de leur Compagnie. Il y a trop de preuves du contraire pour hesiter sur un tel fait. *Labadie* déja visionnaire à l'excès étant encore chez les Jesuites, étoit neanmoins si peu connu pour ce qu'il étoit, que sa Societé le regardoit comme un

J. DE LABADIE. prodige d'esprit & de pieté. Mais pendant qu'il prêchoit devant tout le monde l'ancienne doctrine des Apôtres, il cherchoit en secret de nouveaux Apôtres pour aller avec eux par le monde *sine pera & sine baculo*; & il vit en peu de temps tomber dans le piege qu'il tendoit un Medecin de *Perigueux*, deux Ecoliers, un Paysan de *Cusagués* avec sa femme, un Prêtre, & un Corroyeur de Limoussin, avec quelques autres.

L'habit de Jesuite ne s'ajustant pas tout-à-fait avec de si hauts desseins, il fit de grandes instances auprès du General de sa Compagnie, pour obtenir la permission d'en sortir. Le General en apprit la nouvelle au P. *Jacquinot*, Provincial de Guienne, & fort affectionné à *Labadie*, à qui il demanda aussitôt s'il pouvoit croire ce qu'on lui mandoit. *Labadie* en convint, & assura le Provincial, qu'il avoit déja demandé deux fois sa sortie au General, à cause de ses indispositions. Le *P. Jacquinot*, qui vouloit le retenir, lui offrit, conformement aux intentions du

Gene-

General, le choix des emplois, qui pouvoient avoir le plus de rapport à son humeur & à son inclination; mais il demeura toujours ferme dans sa resolution. J. DE LABADIE.

Cependant il resta encore dans la Compagnie quelque temps, pendant lequel aiant entrepris de mener la vie de *S. Jean-Baptiste*, dont il s'imaginoit avoir l'esprit, il ne voulut plus manger que des herbes, & affoiblit encore plus sa tête par cette conduite. Il tomba même dangereusement malade; mais aussitôt qu'il eut repris ses forces, il se fit conduire à *Bourg* chez son frere, pour solliciter sa sortie avec plus de liberté. Deux Jesuites allerent envain le trouver pour lui persuader de changer de pensée, il se plaignit de cet empressement de sa Compagnie, comme d'une violence; il pria un de ses amis de lui dresser une Requête pour la presenter au Parlement, & fit tant par ses frequentes importunités, que les Jesuites lui envoyerent enfin son congé, comme par force. Il est conçu en ces termes: *Bartthelemi Jacquinot*,

J. DE LABADIE. *Provincial de la Compagnie de Jesus dans la Guyenne, à tous ceux &c. Quoique Jean Labadie, Prêtre, ait vêcu dans notre Societé pendant l'espace de quelques années, & qu'il y ait été legitimement promu au Sacerdoce, néanmoins nous certifions, qu'il n'y a fait aucune profession, & qu'à* sa requête à cause de son indisposition *nous le tenons quitte & libre de toute obligation envers notre Societé, &c. A Bordeaux ce* 17 *Avril* 1639.

Ce fut ainsi que *Labadie* quitta la Societé de lui-même, & malgré sa Compagnie, où il avoit demeuré 15 ans. Tout cela est amplement confirmé par la relation de sa sortie composée par les Jesuites eux-mêmes, ou par quelqu'un de leurs amis, & qui parut dans ce temps à *Bordeaux*.

3°. Vous ajoutez qu'il vint à *Paris*, *aussi-tôt aprés* qu'il fut sorti de chez les Jesuites. Il est certain au contraire, qu'il parcourut auparavant quelques villes de Guyenne, où il tomba malade de nouveau; qu'ensuite il alla à *Bordeaux*, pour y chercher quelque sorte d'etablissement;

qu'il eut l'honneur d'y voir Mr. *Gault*, pour lors Curé de *Sainte Eulalie*, & depuis mort Evêque de *Marseille*, en odeur de Sainteté; qu'il ne put y être employé, par ce que le *P. de Chazes*, Superieur de la Maison Professe des Jesuites, se declara contre lui dans le Conseil de l'Archevêque; mais qu'il ne laissa pas d'y pratiquer toutes les personnes d'esprit & de pieté qu'il put y trouver. J. DE LABADIE.

Il ne vint donc point à *Paris, aussitôt aprés* qu'il eut quitté les Jesuites, & quand il y vint, il est difficile de croire qu'il y ait pu s'acquerir *l'estime* & l'amitié du *P. de Condren* (qu'on n'a pas du nommer *Gondren*) second General de l'Oratoire, qui étoit mort dés le 7 Janvier 1641.

Quoiqu'il en soit, *Labadie* étant enfin venu à *Paris*, y obtint de M. *Froger*, Docteur de Sorbonne, & Curé de *S. Nicolas du Chardonnet*, la permission d'y prêcher, & il y fut écouté avec applaudissement. Mr. de *Caumartin*, Evêque d'*Amiens*, étant venu un jour l'entendre, & en ayant été content, une personne de consi-

J. DE LA-BADIE. deration engagea ce Prelat à l'emmener chez lui. L'Evêque y consentit, l'envoia à *Amiens*, & lui donna, non un Canonicat de sa Cathedrale, comme on l'a dit, mais une Prebende dans l'Eglise Collegiale de *S. Nicolas*. *Labadie* ne prend pas d'autre titre au frontispice de ses *Odes sacrées*, dont nous parlerons à la fin de ces Remarques.

4°. Ce que l'on ajoute que *Labadie* accepta d'autant plus volontiers ce poste, qu'il se voyoit exposé à *Paris* à quelques traverses, pour avoir debité dans ses Sermons sur la Grace, la Predestination, la Penitence &c. les mêmes maximes qui avoient fait mettre Mr. de *S. Cyran* à *Vincennes*, auroit besoin de preuves. Car 1°. il est certain que *Labadie* fut generalement applaudi pendant le peu de temps qu'il prêcha à *Paris*: tous les Ecrivains du temps en rendent témoignage, & je n'en sçai aucun qui parle de ces traverses, ausquelles on prétend qu'il y fut exposé. 2°. Il est constant que la personne qui le donna à Monsieur d'*Amiens* étoit très-affectionnée aux Jesuites, qui

n'avoient pas sur les matieres dont il s'agit, les mêmes maximes, que Mr. de *S. Cyran.* 3°. Ce ne furent point les maximes, dont on parle, qui furent cause de l'emprisonnement de l'Abbé de *S. Cyran*, & je m'étonne qu'on ait pu en apporter cette raison, qui ne fut tout au plus qu'un pretexte.

J. A. LABADIE.

On sçait que la vraie raison de la détention de cet Abbé, fut en premier lieu la crainte que le Cardinal de *Richelieu* avoit, que ce savant homme n'écrivît au sujet de ce Mariage celebre, que le Prelat vouloit faire casser en faveur de sa Niece; & en second lieu la retraite de Mr. *le Maître*, celebre Avocat, qui suivoit en tout les avis de Mr. de *S. Cyran.* On se plaignit au Cardinal de ce que cet Abbé avoit arraché un si grand homme au Barreau, en approuvant ses desseins de retraite, & on le fit regarder comme un homme singulier, & entreprenant, dont il falloit s'assurer. Le Cardinal avoit connu & estimé cet Abbé avant sa grande élevation, mais n'ayant pu en faire ce qu'il auroit voulu, il con-

J. DE LABADIE. sentit à ce qu'on lui suggera contre lui. Voila ce qui fit mettre Mr. de *S. Cyran* au Château de *Vincennes*.

5°. Tout ce que l'on impute à *Labadie* pendant son sejour à *Amiens* n'a aucun fondement. Il est certain au contraire par les informations, qui furent faites alors, qu'il parut faire beaucoup de fruit dans le tribunal de la Penitence; que tout ce qui parut à la vue de tout le monde, est qu'il inspira à ceux qui se mettoient sous sa conduite, un profond respect pour l'Eucharistie, & que loin de blâmer nos ceremonies, il procura l'erection d'une nouvelle Confrairie sous l'autorité de son Evêque. Il choisit *Sainte Marie Magdeleine* pour Patrone de cette Societé, & en dressa les Constitutions, qui furent approuvées.

Les intrigues que l'on dit qu'il eut dans un Monastere de filles, ne se passerent pas à *Amiens*, mais à *Abbeville*, selon *Mauduict*. *Labadie*, suivant cet Auteur, y étoit allé faire une Mission avec *Dabillon*, Ex-Jesuite, comme lui, qui fut dans la suite Curé dans l'Isle de *Magné* en

Saintonge, où il mourut bon Catholique. *Labadie* logeoit à *Abbeville* sur la Paroisse de *S. Georges* chez un Marchand nommé *Du Chesne*; il y eut d'abord un commerce criminel, qui éclata, avec une Demoiselle seculiere qu'il seduisit; & ensuite ayant eu la confiance des Religieuses Bernardines, il en abusa. La Superieure vigilante ayant decouvert cette intrigue, en avertit M. l'Evêque d'*Amiens*, qui fit examiner les faits dont *Labadie* étoit accusé, & aprés des informations exactes, ayant reconnu la verité de ce qu'on lui avoit dit, il voulut faire arrêter le coupable, mais celui-ci se retira à *Paris* sur la fin du mois d'Août 1644. Il y demeura tout au plus un mois, & en repartit sur la fin de Septembre pour aller à *Bazas*, avec M. *Drillol*, second Archidiacre de cette ville, & M. de *la Brouche* son neveu. J. DE LABADIE.

6°. Je ne sçai pas pourquoi on ne dit rien de ce qu'il a fait à *Bazas*; & qu'on le transporte aussitôt à *Toulouse*. Il faut suppléer à cette omission.

J. DE LA-BADIE.

Labadie demeura cinq ou six mois à *Bazas* chez Mr. *Drillol*, se faisant appeller Mr. de *Saint-Nicolas*. Pendant ce temps-là il prêcha plusieurs fois en la Cathedrale; & quoiqu'on eût prevenu bien du monde contre lui, il fut fort goûté d'un grand nombre. Messire *Henri Litolphi Maroni*, Prélat d'une très-sainte vie, assista à tous ses Sermons, & n'y trouva rien à reprendre; & afin de n'avoir rien à se reprocher sur le compte de *Labadie*, il écouta tous ceux qui se presenterent pour lui faire des plaintes de sa doctrine; il examina par lui même & fit examiner par d'habiles gens le fondement de ces plaintes, & engagea *Labadie* à lire publiquement en chaire les propositions mauvaises qu'on l'accusoit d'avoir glissées dans ses discours, & de faire sur cela une profession de foi publique.

Labadie n'en fit aucune difficulté; il lut ces Propositions, protesta qu'il ne les avoit jamais enseignées, les condamna ouvertement, & fit sur chacune une profession de foy très-Catholique. On en dressa ensuite un

procés verbal, qui fut signé par le Prelat, le Chapitre de son Eglise, les Curés & tout le Clergé de la ville, par les Peres Capucins même & par les Cordeliers qui avoient assisté au Sermon de *Labadie*, par plusieurs de Messieurs du Presidial, par tout le corps de Ville, & par un grand nombre de particuliers, gens de condition, & dignes de foi. J. DE LA-BADIE.

Cette justification si authentique n'ayant pas empêché que l'on ne répandît encore un memoire où l'on renouvelloit les mêmes accusations, *Labadie* en demanda justice par une Requête, où il protestoit encore de sa Catholicité, qu'il presenta à l'Evêque de *Bazas*, & qui fut répondue le 8 de Janvier 1645.

Mais comme il n'étoit pas réellement dans son cœur ce qu'il vouloit paroître, il parloit quelquefois à la grille moins catholiquement qu'en Chaire, & abusant de la confiance que quelques Religieuses Ursulines avoient en lui, il insinuoit adroitement dans leur esprit un commencement de ces fausses spiritualités qu'il a fait éclater depuis avec tant

J. DE LA-BADIE. d'abomination. Ce qui étant venu à la connoissance de Mr. de *Bazas*, il le fit venir au Parloir des Religieuses, & aprés lui avoir temoigné en leur presence avec beaucoup de force, combien il étoit mécontent de ce qu'il avoit appris, il fit un discours très-solide devant lui & devant ces Religieuses, pour desabuser celles-ci des fausses maximes que *Labadie* leur avoit debitées.

Le Prelat vouloit aussi renvoyer celui-ci de son Diocése, mais une nouvelle tempête, qu'il venoit encore d'exciter contre lui, l'obligea de le retenir pour quelque temps. Cette tempête s'étoit élevée à l'occasion d'un Sermon que *Labadie* avoit prêché depuis peu à *Bourg*, lieu de sa naissance, au Diocése de *Bordeaux*, contre la défense de Mr. de *Bazas*, & qui avoit donné lieu à ses ennemis de faire decréter contre lui par le Parlement de *Bordeaux*, quoique s'agissant purement de doctrine, la connoissance n'en appartint qu'aux Evêques. Mais Mr. de *Bazas* en retenant encore *Labadie* chez lui, pour conserver les droits de la Hie-

rarchie que l'on violoit en cette rencontre, l'obligea de desavouer ou de retracter en chaire ce qu'on lui imputoit d'avoir avancé à *Bourg.* Voilà ce que *Labadie* fit à *Bazas*, & qu'il me paroît qu'on ne devoit pas omettre. J. DE LABADIE.

Sorti de cette ville, il alla à *Toulouse*, comme on l'a dit, & quelque temps après ayant appris que Mr. de *Bazas* y étoit tombé malade, en revenant d'un voyage en Bearn, il demanda plusieurs fois à le voir ; mais ce Prélat lui refusa toujours cette satisfaction, & mourut sans la lui accorder le 22 de May 1645.

Labadie se dechaîna toujours depuis contre la vie pénitente de ce Prélat, & celle de Mr. *Marguelin*, chanoine de *Beauvais*, que Mr. *Litolphi* avoit amené avec lui à *Bazas*; traitant leurs austerités de pur Judaisme. Aussi ne fut-ce pas par cette voye qu'il conduisit les ames qui lui accorderent leur confiance à *Toulouse*. Je n'ai rien à ajouter, ni à contredire, passez moi ce terme, à ce que vous en rapportez.

7°. Mr. *De Montchal*, Archevêque

J. DE LA-BADIE. de *Toulouse* aiant été instruit des abominations de ce fanatique, proceda contre lui, & voulut le faire arrêter. Mais *Labadie* s'enfuit, non pas à *la Graville*, comme on le dit, mais à une lieue de *Toulouse*, chez un nommé *Douvrier*, son ami, chez qui il demeura caché assez longtemps. Quand il crut qu'il n'étoit plus poursuivi, il reparut, & s'en alla à *la Graville*, Hermitage à deux ou trois lieues de *Bazas*, où quelques Carmes s'étoient retirés avec permission, pour pratiquer plus à la lettre la regle de *S. Albert*, qui a été faite principalement pour des solitaires. C'étoit vers la fête de la Toussaint de l'an 1649. Il y fut bien reçu par le *P. Blanchard*, Superieur de cette maison, qui ne le regardoit que comme un homme, qui vouloit se consacrer à la penitence. *Labadie*, pour être plus inconnu, prit le nom de *Jean de Jesus-Christ*, & non pas de *St. Jean de Christ*, comme on le dit; nous apprenons ce fait de *Labadie* lui-même, qui dans un Cantique composé en 1639. & lû dans un Sermon prêché sur la fin de De-

cembre 1649. dit que dès 1639. *Jesus-Christ* lui avoit commandé de prendre ce nom. J. DE LABADIE.

Va donc sur la terre & sur l'Onde,
Me representer dans le monde
Par la ressemblance d'esprit ;
Pour cet effet parmi mes hommes
Je desire que tu te nommes
Desormais, Jean de Jesus-Christ.

8°. J'aurois voulu que vous eussiez ajouté au récit que vous faites de la conduite de *Labadie* à *la Graville*, qu'il ne seduisit pas seulement ces pauvres solitaires; qu'il fit tomber aussi dans ses pieges plusieurs de ceux de l'Hermitage d'*Agen*, & entre autres le *P. Sabré*, qui en étoit Superieur. *Labadie* avoit écrit à ces solitaires avec cet enthousiasme & ce ton de Prophete, qu'il savoit employer, quand il vouloit surprendre les ames. Il leur avoit marqué entre autres choses, qu'il desiroit avec ardeur de les voir, pour leur donner quelques avis spirituels, les conduire dans le chemin de la perfection, & les mettre au nombre de

J. DE LA-BADIE. ses disciples. Il leur promettoit qu'ils seroient comme les douze Apôtres, qu'ils en auroient l'esprit, comme lui-même avoit celui de *J. C.* & de *S. Jean-Baptiste.*

Ces bons solitaires, peu éclairés sans doute, trompés par ces promesses illusoires, vinrent à *la Graville*, où étant arrivés, *Labadie* souffla sur eux, disant qu'il leur donnoit le S. Esprit, & le pouvoir de le donner aux autres. Le *P. Sabré*, de qui l'on tient ces faits, fut un de ceux que ce Visionnaire avoit seduits; & qui fut desabusé après les longs entretiens qu'il eut à cette occasion avec M. *Samuel Martineau* Evêque de *Bazas*, successeur de M. *Litolphi Maroni.*

Ce que vous dites s'être passé avant l'enlevement des Religieux de *la Graville*, n'est pas conforme à ce qui arriva en effet. L'Evêque de *Bazas* alla deux fois à *la Graville*. La premiere fois fut le 3e. de May. Il y vint accompagné du Lieutenant General de *Bazas* & de ses domestiques. Il remit dans la place de Superieur le *P. Blanchard*, que *Laba-*

dis en avoit depouillé de sa propre autorité, & lui confia tous les écrits du Visionnaire, que l'on avoit saisis entre les mains d'un Novice, qui essaioit de les jetter par la fenêtre. *Labadie* n'étoit déja plus à *la Graville* lors de cette premiere visite; ainsi il n'est pas vrai que le Superieur & les Moines lui donnerent le temps & les moiens de se sauver. Il s'étoit retiré dès le 28e d'Avril, après une visite qu'un des grands Vicaires de *Bazas* avoit faite à *la Graville*. Il s'étoit enfui monté sur une Asnesse avec son nouvel habit de Carme, & portant un Crucifix à la main. Il n'est pas vrai non plus que le Superieur & les Moines refuserent alors de parler à Mr. de *Bazas*: ce Prelat fut reçu au contraire avec la decence convenable. Mais après son retour à *Bazas*, ces Religieux aiant écrit à *Labadie* tout ce qui venoit de se passer, ce Visionnaire leur ordonna dans sa reponse, de retablir le *P. Sylvestre* dans sa charge de Superieur, d'enlever tous les Papiers, & de les mettre en lieu de seureté. Ces solitaires abusés, trop dociles à ces or-

J. DE LA-BADIE. dres fanatiques, se mirent en devoir d'obéir, arracherent par force les Clefs, dont le *P. Blanchard* étoit depositaire, & enlevant tous les Papiers, les enfouirent en terre hors de la Maison.

Le *P. Blanchard* fit avertir de cette revolte l'Evêque de *Bazas*, qui accourut aussitôt, muni d'un Arrêt du Parlement de *Bourdeaux*, qui l'autorisoit à l'enlevement de tout ce qui se trouveroit appartenir à *Labadie*, & accompagné du Lieutenant General, qui l'avoit assisté la premiere fois: Ce fut à ce second voyage que le Prelat trouva de la resistance à *la Graville*. Non seulement on refusa de lui parler, il trouva même toutes les portes fermées, & il fallut monter par-dessus les murs. Quand les moines sçurent que Mr. de *Bazas* étoit entré, il se retirerent dans la Chapelle de leur maison, & le Frere *Basile* alla seul au-devant de lui, le Crucifix à la main, la croix sur l'épaule, & un Nouveau Testament sur son estomac. Le Prélat fit enlever sept de ces solitaires opiniâtres, de la maniere dont vous le

le rapportez; mais l'enlevement ne fut pas general; & quand ils furent desabusés, ils decouvrirent où étoient les papiers que le Prélat n'avoit pas encore entre ses mains. J. DE LABADIE.

9°. *Labadie* obligé de fuir encore de *la Graville* se retira au mois d'Août 1650. chez Mr. le Comte de *Castet de Faras*, au Château du *Castet*, où il demeura plus de six semaines caché sous le nom de Mr. de *Sainte-Marthe*. Il y eut de frequentes conferences avec le Ministre Protestant du lieu, & le tout aboutit à aller à *Montauban* faire profession de la Religion P. Reformée, le 16 Octobre 1650.

Le *P. Sabré* & le *P. Sylvestre* en aiant eu avis lui écrivirent pour l'engager à revenir, & lui envoierent ensuite parole de seureté de la part de Mr. de *Bazas*, par un nommé *Jean Gorlier*; sans autre condition, que celle de vivre soumis à l'avenir aux ordres de l'Eglise, & conformement à la Regle du Monastere qu'il avoit abandonné. Ils lui rappellent dans cette Lettre tout ce qu'il leur avoit dit en faveur de la

J. DE LA-BADIE. Religion Catholique, & des dogmes qu'elle enseigne, après quoi ils ajoutent: *Nous ne pouvions pas concevoir que vous pussiez jamais étouffer ces sentimens, fermer les yeux à ces lumieres* &c. Ils disent encore, *qu'ils ne peuvent croire, qu'il se soit fait Huguenot, ou que ce soit tout de bon*; que ce n'étoit pas la premiere fois que l'on avoit fait courir ce bruit, & qu'il avoit déja été obligé de s'en *justifier deux fois par deux longues Lettres* (dont vous ne faites pas mention) qu'il avoit été obligé d'écrire pour dissiper ce bruit. On trouve de longs extraits de l'une de ces Lettres, qui est du mois d'Août 1647. dans la *Lettre d'un Docteur en Theologie* p. 85. & dans la *Défense de la Pieté* &c. p. 88. L'autre Lettre a été inserée dans ce dernier Ouvrage p. 183. & suiv. elle est datée du Vendredi 30 Août 1647. & adressée à M. *le Caron*, celebre Avocat d'*Amiens*. On ne peut parler plus fortement, que *Labadie* le fait dans ces deux Lettres, de nos Mysteres, de celui de l'Eucharistie en particulier, & de l'Eglise Catholique.

Le *P. Sabré* ajoute qu'ils avoient vû depuis sa fuite un Journal écrit de sa main, dans lequel il faisoit un détail circonstancié de tout ce qu'il avoit fait à *la Graville*, des inspirations qu'il prétendoit y avoir eues &c. Que ce Journal, qui avoit été remis entre les mains de Mr. de *Bazas*, commençoit par un Cantique sur sa profession dans l'ordre des Carmes, dont il faisoit l'Eloge &c. Vous ne parlez ni de ce Journal, ni de ce Cantique. On trouve plusieurs extraits de celui-ci dans la *Lettre d'un Docteur en Theologie* p. 25. & suiv. & dans la *Défense de la pieté* &c. p. 42. & suiv. J. DE LABADIE.

Comme *Labadie* disoit par-tout, que la profession de la Religion P. Reformée, qu'il venoit de faire à *Montauban*, n'étoit que l'exécution de ce qu'il pensoit depuis 15 ans, le *P. Sabré* lui rappelle tout ce qu'il leur avoit dit à *la Graville*, sur la verité de nos Mysteres, sur la foy qu'il y avoit toujours eue, les actes qu'il en avoit faits, en particulier sur la presence réelle, sur le sacrifice de la Messe, qu'il celebroit tous

J. DE LA-BADIE. les jours. Il le met en contradiction avec son Journal, qui étant un livre secret, eût dû contenir ses sentimens secrets, au lieu que ceux qui étoient dans ce Journal se trouvoient conformes avec ce qu'il avoit professé exterieurement.

Labadie ne répondit point à cette lettre; ce qui engagea le *P. Sabré* & le *P. Sylvestre*, après avoir vainement attendu une reponse pendant deux mois, à decouvrir à l'Evêque de *Bazas* tout ce qu'ils savoient de secret touchant ce fanatique.

Ces bons solitaires ne furent pas les seuls, qui s'interesserent pour la conversion de *Labadie*; *François Mauduict*, Auteur de l'*Avis Charitable*, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, eut aussi une conference avec lui sur la Religion à *Montauban* le 10 May 1651. dans la maison de Mr. *de Scorbiac*, Conseiller de la Religion à la Chambre de l'Edit de *Castres*, en presence d'un grand nombre de Catholiques & de Protestans. Mais cette tentative fut inutile. *Mauduict* fit imprimer à *Montauban*, chez *Rouyer*, le recit

de cette conference, à la quelle *Labadie* n'a point répondu. J. DE LABADIE.

Le même *Mauduict* convient de ce que vous rapportez au sujet de Mademoiselle de *Calonges*, qu'il nomme *Calongues*, avec cette difference, qu'il prétend que *Labadie* avoit voulu épouser cette Demoiselle, & qu'il l'avoit portée à y consentir, mais que ses parens y mirent obstacle, & que si le Visionnaire ne se fût desisté de ses poursuites, il eût été mal mené. Ce que vous avez appellé *Ciquelers*, il l'appelle *Giguelets*; mais ces differences sont peu considerables.

10. Le dessein que vous supposez au *P. de Cort*, que vous n'avez pas du appeller Mr. *de Cort*, car il étoit Prêtre de la Congregation de l'Oratoire, d'unir les Disciples de *Jansenius* avec ceux de Mademoiselle *Bourignon*, merite beaucoup plus d'attention. Le public est en droit de vous demander sur quelles preuves vous appuiez ce fait: car une chose de cette nature, qui a été tant de fois traitée de calomnie, ne devoit pas être avancée que la preuve

J. DE LA-BADIE. à la main, & je vous crois trop sage pour l'avoir hasardée en l'air. *Bayle* lui-même de qui vous tirez ce fait, dit qu'il ne s'en rend pas garant, & qu'il le rapporte fidellement tel qu'il l'a trouvé dans les Ecrits, qu'il cite, c'est-à-dire dans la vie d'*Antoinette de Bourignon* composée par elle-même, ou dans celle que le Ministre *Poiret* a mise à la tête des ouvrages de cette fille. Je vous renvoye aussi à l'auteur de l'Histoire du Socinianisme (Le *P. Anastase* Picpuce) qui ne peut être suspect. Il parle assés au long au chapitre 43 part. 2[e]. de son Histoire d'*Antoinette Bourignon*, & du *P. de Cort*, & il ne dit pas un mot de cette prétendue alliance que vous supposez que l'on vouloit faire des disciples de *Jansenius*, avec ceux de M[elle] *Bourignon*, dont les sentimens en effet ont toujours été très-differens. Aussi M[r]. *Arnauld* dans une lettre écrite au *P. de Cort*, (*a*) ne fait il pas entendre ce que vous dites ici, quoiqu'il y parle de cette Isle de *Norstrand*. Mais pour approfondir cette matiere, il faudroit

(*a*) *Tom.* 1. *p.* 219.

une seconde Lettre, & peut-être vous ennuyez-vous déja de la longueur de celle-ci. J. DE LA-BADIE.

Il ne me reste plus qu'à ajouter aux ouvrages de *Labadie* les suivans que vous avez oublié de mettre dans le Catalogue qui est à la fin de son article.

1. *Introduction à la pieté dans les Mysteres, paroles, & ceremonies de la Messe. Amiens, chez Charles de Gouy, Imprimeur de M. l'Evêque* 1640. *Labadie* y parle en vrai Catholique.

2. *Declaration de sentimens de Jean Labadie, ci-devant Prêtre, Predicateur & Chanoine d'Amiens*, imprimée à *Montauban chez Philippe Braconier, Imprimeur de l'Academie*, & publiée le 1 Janvier 1651. Si celle qui est imprimée à *Geneve*, & dont vous parlez, est la même, c'en est donc une seconde édition; je ne les ai point comparées.

3. *Lettre de Labadie à ses amis de la Communion Romaine, ensuite de sa declaration.* Elle a été imprimée aussi en 1651. L'auteur y fait l'Apologie de la Religion P. Reformée, & s'éforce de prouver à ceux à qui il l'a-

J. DE LABADIE. dresse, qu'ils ne doivent point être surpris de son changement de Religion.

4. *Odes sacrées sur le très-adorable & auguste Mystere du S. Sacrement de l'Autel. Par Jean de Labadie, Prêtre & Chanoine de S. Nicolas d'Amiens. Amiens, chez Gilles Gouy le jeune, 1642.*

5. *Reponses à un Recueil d'articles faussement imputés à Mr. de Labadie.* Cet écrit est cité dans la *Défense de la Pieté de l'Eglise Romaine* p. 121. où l'on en donne un extrait.

De Paris le 5 Juin 1732.

P. S. Voici le fait de l'Isle de *Nordstrant* en deux mots. Le Duc de *Holstein* ayant mis cette Isle en vente, le *P. de Cort* & quelques autres l'acheterent. Mais on trouva que c'étoit une mauvaise acquisition, à cause de l'eau dont elle étoit pleine. Il fallut la dessecher, & ensuite on y fit des établissemens. Plusieurs de ceux qui étoient connus sous le nom de Disciples de *S. Augustin*, crurent que ce pouvoit être un bon emploi pour leur argent*, & que ce pourroit être même une retraite dans le besoin.

La

La plusPart laiſſerent en mourant leur part à Port-Royal de Champs. On en fit un rembourſement de la part du Duc quelques mois avant la diſperſion des Religieuſes. Auſſitôt qu'on le ſçut à la Cour de France, on défendit aux Notaires de recevoir aucun Acte touchant cette affaire en faveur des Religieuſes, qui avoient reçu leur rembourſement la veille de la défenſe. A l'egard du *P. de Cort*, il avoit d'abord été uni aux diſciples de *S. Auguſtin*; mais il ſe livra dans la ſuite abſolument à Mademoiſelle *Bourignon*, qui n'eut pas lieu d'être bien contente de ceux qu'on appelloit Janſeniſtes. Ainſi l'union dont on parle, eſt chimerique. Voiez pour l'Iſle de *Nordſtrant*, les Factums pour & contre les Heritiers & Parens de M. *Nicole*.

J. DE LABADIE.



CHANGEMENS, CORRECTIONS & Additions.

Pour le Tome dixneuviéme.

HELENE LUCRECE CORNARA PISCOPIA.

H. L. C. PISCOPIA. *P.* 27. EN parlant du Recueil de Pieces faites à l'honneur de cette Sçavante, on pouvoit remarquer ce qui suit.

Cornara Piscopia étant morte, M. *Patin* fit prier l'Abbé *Nicaise* par M. *Spon*, d'engager M. *Petit* Medecin & Poete Latin fort celebre, M. de *la Monnoye* & M. *Dumai* de *Dijon* à concourir avec tous les Poetes d'Italie à louer cette Sçavante. Ils le firent, leurs pieces furent applaudies, & l'Abbé *Nicaise* y joignit un Quatrain de sa façon. Il fit imprimer toutes ces Pieces, les orna des armes & de la devise de l'Academie des *Ricovrati* de *Padone*, & les envoya accompagnées d'une lettre Latine à Messieurs

de cette Academie, qui reçurent ce present avec joye, & par reconnoissance accorderent des Patentes d'Academiciens de *Padoue* aux Auteurs de ces Pieces. On recueillit peu de temps après toutes les Pieces des Poetes Italiens sur ce sujet (c'est le Recueil dont il est parlé ici) mais on n'y insera point celles que l'Abbé *Nicaise* avoit publiées, & sur les plaintes qui en furent faites, on repondit qu'on n'avoit eu dessein d'inserer dans ce nouveau recueil, que les pieces des Poetes du Pays. Mais il n'est pas difficile de deviner que ces pieces omises effaçant les leurs, on ne jugea pas à propos de les y faire entrer. On apprend ce detail de M. *Nicaise* lui-même dans sa premiere Lettre à M. *Carrel*, inserée dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres* d'Octob. 1703. (M. l'Abbé *Goujet*.) H. L. C. PISCOPIA.

JEAN PIERRE DE VALBONNAYS.

P. 44. L*ig.* 13. p. 747. *Lisez* 947. *Ib. N°.* 11. Cette Let- J. P. DE VALBONNAYS.

J. P. DE VALBONNAYS. tre se trouve dans le 6 vol. des *Memoires de Litterature* du *P. Desmolets*, p. 149. precedée d'une Lettre du même à M. *Moreau de Mautour*, & suivie d'une Dissertation intitulée : *Recherches concernant Raymond Dupuy, deuxiéme Grand Maitre de l'Ordre de Malthe.*

JEAN DE CORDES.

J. DE CORDES. *P.* 73. APrès avoir dit que le Cardinal *Mazarin* acheta la Bibliotheque de ce sçavant vingt-quatre mille livres, on pouvoit ajouter que cette Bibliotheque fut ensuite vendue à l'encan pendant la guerre de Paris ; mais qu'elle fut rachetée depuis, & mise avec les autres livres du Cardinal *Mazarin.* (M. l'Abbé *Goujet.*)

P. 75. *Colomiés* dans sa *Bibliotheque choisie* dit encore que M. *de Cordes* avoit fait quelques vers Latins sur la mort de *Henri IV.* que l'on trouve dans un Recueil de Harangues funebres imprimé à *Hanaw* en 1613.

HERMAN CONRINGIUS.

P. 285. *Lig.* 15. HEnrici *Conringii.* Lisez *Hermanni.* H. CONRINGIUS.

HUGUES GROTIUS.

P. 368. AU sujet des traductions Françoises du Traité de *la Verité de la Religion Chrétienne* de *Grotius* je ferai ces remarques. H. GROTIUS.

1. La premiere n'est pas *in*-12. mais *in*-18. imprimée chez *Blaeu.*

2. On dit que la 2ᵉ est de l'an 1650. L'exemplaire que j'ai vû étoit sans date. J'ai dit dans la Preface de ma traduction qu'elle avoit dû preceder l'an 1656. étant dediée à *Jerôme Bignon*, qui mourut cette année le 7 d'Avril. M. l'Abbé d'*Olivet* met cette édition en 1644. & la donne à *Mezerai.* Le *Journal Litteraire* de *la Haye* tom. 15. 2ᵉ part. p. 471. dit que celle que l'Historien de l'Academie donne à *Mezerai*, est celle dont M. de *la Mothe-le-Vayer* a re-

H. GROTIUS. levé la bevuë sur *Phylo Biblius*, que ce traducteur traduit par *Philon le Libraire*. Or c'est dans cette seconde traduction de l'Ouvrage de Grotius *in*-8°. dediée à *Jerôme Bignon*, que se trouve cette faute originale. C'est donc la même que celle que M. d'*Olivet* donne à *Mezerai*.

3. On dit que la traduction de *Le Jeune* a paru d'abord à *Paris* en 1691. En est-on sûr? J'ai lû celle de 1692. à *Utrecht*, où il n'est rien dit de cette premiere édition; & elle me paroît trop remplie d'additions favorisantes l'Heresie, pour avoir été imprimée à *Paris*. A l'egard de l'édition de cette traduction faite en 1728. elle ne contient pas, comme on le dit, les notes des éditions de *le Clerc*, & des autres qui ont precedé celles-ci; mais seulement les notes de l'Edition de 1692. & une partie de celles que j'ai données dans ma traduction imprimée en 1724.

FIN.

TABLE GENERALE

Des Matieres qui ont été traitées par les Auteurs contenus dans les neuf Volumes précedens.

Le chiffre Romain marque le Volume, & le chiffre Arabe la page.

A.

B.

C.

E.

F.

G.

H.

J.

K.

L.

M.

N.

P.

Q.

R.

S.

V.

W.

X.

Y.

Z.

Fin de la Table des Matieres.

TABLE
ALPHABETIQUE

Des Auteurs contenus dans les vingt Volumes de ces Memoires.

Le chiffre Romain marque le Volume, & le chiffre Arabe la page; & lorsqu'il est renfermé entre deux crochets, il désigne les pages de la seconde édition du Volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

K.

L.

M.

O.

P.

R.

T.

V.

W.

Z.

Fin de la Table Alphabetique.

TABLE NECROLOGIQUE

Des Auteurs contenus dans les neuf Volumes precedens.

Le chiffre Romain marque le Volume, & le chiffre Arabe la page.

XIII. Siecle.

XV. Siecle.

XVI. Siecle.

XVII. Siecle.

Saint-Amand. [Marc-Antoine-Gerard de] m. en 1661. xiv. 352
Coste. [Hilarion de] m. le 22. Août 1661. xvii. 321
Boissat. [Pierre de] m. le 28. Mars 1662. xiii. 382. & xx. 69
Marca. [Pierre de] m. le 29. Juin 1662. xii. 313
Mesnardiere. [Hippolyte-Jules Pilet de la] m. le 4. Juin 1663. xix. 160
Sanderus. [Antoine] m. en 1664. xv. 67
Fresnoy. [Charles-Alphonse du] m. en 1665. xiv. 190
Schoockius. [Martin] m. en 1665. xii. 364. & xx. 56
Warc. [Jaques] m. le 1. Decembre 1666. xviii. 365
Guillebaud. [Pierre] m. le 29. Mars 1667. xix. 137
Scudery. [George de] m. le 14. Mai 1667. xv. 114
Sanson. [Nicolas] m. le 7. Juillet 1667. xiii. 210. & xx. 64
Cowley. [Abraham] m. le 28. Juillet 1667. xi. 196
Casaubon. [Meric] m. le 14. Juillet 1671. xviii. 148

Vayer.

XVIII. Siecle.

Amontons. [Guillaume] m. le 11. Octobre 1705. XIII. 347. & XX. 67
Cousin. [Louis] m. le 26. Fevrier 1707. XVIII. 185. & XX. 139
Broekhuizen. [Jean] m. le 15. Decembre 1707. XVIII. 103
Vert. [Claude de] m. le 1. Mai 1708. XI. 316
Piles. [Roger de] m. le 5. Avril 1709. XII. 245
Ruinart. [Thierry] m. le 24. Septembre 1709. II. 314. (a)
Poupart. [François] m. en Octobre 1709. XI. 269
Sbaraglia. [Jean-Jerôme] m. le 8. Juin 1710. XIV. 224
Carré. [Louis] m. le 11. Avril 1711. XIV. 347
Zalusky. [André-Chrysostome] m. le 1. Mai 1711. XIII. 249
Cheron. [Elizabeth-Sophie] m. le 3. Septembre 1711. XIV. 168

(a) Je ne mets ici cet Auteur, que pour réformer une faute d'impression, qui s'est glissée dans son article ; on l'on à mis qu'il étoit mort en 1707. faute qui n'a pas été corrigée dans la Table Necrologique des Auteurs des dix premiers volumes.

Fin de la Table necrologique.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le vingtiéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris ce 12. Août 1732.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque

qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront entegistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis un exemplaire dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Chateau du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr. Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires; foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28. Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 421. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 3. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

De l'Imprimerie de GISSEY.

